



HAUSSE DES PRIX

RAMADHAN SANS CHANGEMENT



© Photo : D.R.

Cette année encore, le mois sacré de Ramadhan a été marqué par le strict respect de la règle, non écrite, qui veut qu'il soit le mois de la hausse vertigineuse des prix des produits alimentaires qui servent à préparer les repas de la rupture du jeûne. C'est également le mois de la guerre contre les spéculateurs qui cherchent à s'enrichir sur le dos du pauvre consommateur. Les prix restent élevés, voire très élevés et rendent pratiquement inaccessibles certains produits, pourtant de base.

Malgré la crise du Covid-19 et financière sévère L'Algérien reste fidèle à ses coutumes de partage et de solidarité **p.4**

LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE
EXPLOSE DURANT LE MOIS
DE RAMADHAN

**Le consommateur
algérien perpétue
ses mauvaises
habitudes !**



p.4

LE PROFESSEUR RYAD MAHYAOUI À PROPOS
DE LA RÉOUVERTURE DES FRONTIÈRES :

**«Actuellement, il est déraisonnable
d'évoquer une réouverture
des espaces aériens, maritimes
et terrestres»**

p.3

Présidence

Le Président Tebboune préside dimanche la réunion périodique du Conseil des ministres

Le président de la République, Chef suprême des Forces Armées, ministre de la Défense nationale, M. Abdelmadjid Tebboune présidera, dimanche, la réunion périodique du Conseil des ministres, indique samedi un communiqué de la Présidence de la République.

Culture

«Rejoins-moi au mont Waq Waq», ou l'épopée fantastique d'une femme éprise de liberté

La pièce de théâtre «Rejoins-moi au mont Waq Waq», une épopée sur le parcours atypique d'une femme éprise de liberté, contrainte d'affronter l'adversité d'une vie dominée par les hommes, a été présentée vendredi à Alger devant un public astreint au strict respect des mesures d'hygiène sanitaire.



Batna

La neige recouvre les hauteurs de Batna, entrave la circulation sur certains axes routiers

La neige a recouvert les hauteurs de la wilaya de Batna, entravant la circulation automobile sur certains axes routiers, a-t-on constaté.

Cas de Covid-19

Attention à la recrudescence !

Les médecins attirent l'attention sur l'augmentation du nombre de contaminations au Covid-19 qu'ils enregistrent depuis quelques jours et lancent aux Algériens un message d'alerte sur la nécessité de maintenir la vigilance à un niveau élevé en respectant les mesures préventives recommandées par les autorités publiques.

Dans les lieux qui reçoivent du public, les dispositions de prévention ne sont pas partout respectées. Dans les mosquées, ces dispositions sont généralement respectées, mais pas ailleurs, dans tous les bureaux de poste, par exemple, où l'on peut voir beaucoup de gens sans masque, pas de distanciation, pas d'aération des locaux. Le directeur de l'hôpital de Douéra, Mustapha Hamou, a confirmé, sur les ondes de la Chaîne III de la radio nationale, qu'il y a une augmentation significative des cas de contaminations. «Avec ce qu'on voit sur les marchés et un peu partout, le nombre de cas positifs a triplé par rapport par rapport aux jours précédents», fait-il savoir. Il rappelle que c'est grâce à la vigilance, que l'on a pu aborder le Ramadhan sereinement, il ne faut pas se relâcher, dit-il. Il appelle la population à continuer à respecter les dispositions de prévention pour pouvoir arriver à une immunité collective d'ici quelques mois. De son côté, sur les mêmes ondes, le Dr Halimi, chef de service Covid-19 à l'hôpital Mustapha Pacha tire la sonnette d'alarme. Il y a une recrudescence, dit-elle. Elle fait savoir que durant cette semaine, nous avons eu beaucoup de cas, des sujets âgés avec des comorbidités, mais aussi des jeunes. Elle fait remarquer que les gens ne viennent pas faire le diagnostic, ils traitent ailleurs et aléatoirement sans voir le médecin, ils achètent le médicament chez le pharmacien et ensuite vont à l'hôpital avec des complications. Elle fait savoir que la réanimation est saturée depuis la veille du Ramadhan. Elle estime que les gens ne prennent pas leurs précautions, ils circulent dans la rue sans masque. Elle fait constater qu'il y a un relâchement total. Elle rappelle qu'il y a des gens qui sont asymptomatiques. Selon elle, il y a, malheureusement, des décès. Son message est clair : il faut faire attention, éviter les rassemblements, appliquer les mesures barrières. Il faut éviter, dit-elle, de retomber dans une situation cri-



■ Il faut éviter de retomber dans une situation critique avec tous les hôpitaux saturés et un personnel de santé non seulement épuisé mais frappé lui aussi par des contaminations. (Photo: D.R)

tique avec tous les hôpitaux saturés et un personnel de santé non seulement épuisé mais frappé lui aussi par des contaminations.

Le Chef de service d'épidémiologie et de médecine préventive à l'Etablissement hospitalo-universitaire (EHU) de Blida, Pr. Abde-

rezzak Bouamra, a, de nouveau, mis en garde contre les grands rassemblements constatés par-ci et par-là et qui peuvent entraîner une forte propagation du Coronavirus ou de ses variants, appelant, à ce propos, les Pouvoirs publics à accélérer l'acquisition du vaccin et à durcir les mesures

préventives qui ont contribué, a-t-il dit, à «la stabilisation de la situation épidémiologique au cours des derniers mois». Pour les spécialistes, de nouvelles vagues de contamination au Coronavirus ne sont pas à écarter s'il y a un relâchement dans l'application des mesures barrières, outre la propagation des nouveaux variants, notamment britannique et nigérian récemment enregistrés en Algérie. Ils appellent les citoyens à prendre leurs précautions, et demandent aux pouvoirs publics d'étendre la communication et l'information pour rappeler aux citoyens les mesures barrières de manière à éviter aux hôpitaux et aux corps de la santé les pics précédemment enregistrés et qui avaient mené à l'épuisement du personnel soignant. Le Pr. Noureddine Zidoune s'est dit inquiet quant au nombre de cas de variant britannique (B.1.1.7), le qualifiant de «dangereux, répandu et léthal». Il a appelé les pouvoirs publics à adopter «une stratégie plus rigoureuse» en terme d'application des mesures préventives notamment le port obligatoire de bavette et le respect de la distanciation sociale, deux gestes barrières à même de freiner la propagation de la Covid-19 et de ses variants. Il a appelé les citoyens à faire preuve de vigilance et de prudence, déplorant «le relâchement constaté chez les citoyens et certains corps dans l'observation des mesures préventives». Dans le même sillage, le pneumologue a souligné l'impératif de mettre en place «une nouvelle stratégie» et de prendre des mesures supplémentaires, en sus du confinement ainsi que la limitation des visites familiales, en vue d'éviter de revivre une nouvelle situation critique

Lakhdar A.

Hausse des prix Ramadhan sans changement

« Cette année encore, le mois sacré de Ramadhan a été marqué par le strict respect de la règle, non écrite, qui veut qu'il soit le mois de la hausse vertigineuse des prix des produits alimentaires qui servent à préparer les repas de la rupture du jeûne. C'est également le mois de la guerre contre les spéculateurs qui cherchent à s'enrichir sur le dos du pauvre consommateur. Les prix restent élevés, voire très élevés et rendent pratiquement inaccessibles certains produits, pourtant de base. Hormis le premier jour du Ramadhan, il n'y a pas eu la ruée habituelle des consommateurs vers les marchés. Aucun produit ne manque au marché, il y a pratiquement tout en légumes et en fruits, ainsi qu'en viandes (blanche et rouge).

Mais, à la lecture du prix, les clients s'en détournent, comme c'est le cas pour la tomate. Personne ne sait quand s'arrêtera cette spirale infernale. Les commerçants qui connaissent bien les habitudes de consommation des Algériens, ont constaté que les gens n'ont pas suffisamment d'argent pour se livrer comme les années précédentes à des achats irrationnels. Beaucoup ont été obligés de réduire les quantités de produits qu'ils achètent. Il y a un changement de comportement imposé par la baisse du pouvoir d'achat entraîné par la diminution, voire l'arrêt des activités économiques dans nombre de secteurs à cause de la crise sanitaire provoquée par la pandémie de Coronavirus. On sait que le ministre du Commerce, Kamel Rezig a ordonné, l'accélération de la mise en place des marchés de ventes au rabais et la vente promotionnelle durant le mois de Ramadhan, à travers le territoire national, estimés à 794 marchés.

De son côté, le ministère de l'Agriculture et du développement rural a lancé une plate-forme numérique pour la vente des produits agricoles directement du producteur aux consommateurs, en leur assurant «des produits de qualité à des prix concurrentiels». Baptisé "Elfirma.dz", le site web contient des informations sur 300 points de ventes publics relevant du ministère et 200 points privés et exploitations agricoles disponibles à travers plusieurs wilayas du pays. L'objectif c'est de lutter contre la spéculation en mettant sur le marché des produits frais, de bonne qualité à des prix raisonnables. La plate-forme permettra au citoyen de localiser, via une carte géographique, les producteurs et les points de vente les plus proches de son domicile, les informations les concernant (nom, téléphone, adresses) ainsi que les produits disponibles sur ces marchés. Parmi ces produits commercialisés : les fruits et légumes, les viandes rouges, et les viandes blanches ainsi que le lait et les produits laitiers.

L. A.

Voir sur Internet
www.lnr.dz.com



REPÈRE

ANR

Législatives du 12 juin, un «objectif stratégique» pour l'Algérie

Le secrétaire général de l'Alliance nationale républicaine (ANR), Belkacem Sahli, a estimé, samedi à Tizi-Ouzou, que les élections législatives du 12 juin prochain constituent «un objectif stratégique» pour l'Algérie. S'exprimant en marge de l'installation du bureau local de son parti en prévision des élections législatives, M. Sahli a considéré que la participation à cette élection «constitue, au-delà d'un quelconque intérêt partisan, un objectif stratégique pour le pays». Elle permet, a-t-il soutenu «l'exercice de la volonté populaire à travers le choix de ses représentants, particulièrement, au Parlement qui est un organe exerçant des missions d'importance de législation, de contrôle du travail du Gouvernement et de transmission des préoccupations des citoyens». L'échéance du 12 juin prochain «couronne le changement réclamé par le peuple algérien le 22 février 2019, amorcé par l'élection présidentielle du 12 décembre 2019 et concrétisé par la révision constitutionnelle du 1^{er} novembre 2020», selon M. Sahli. Elle constitue, a-t-il ajouté, «la 3^{ème} étape du changement à travers le renouvellement des institutions élues». M. Sahli a, également, appelé les pouvoirs publics à «l'accompagnement de la préparation de cette échéance par des mesures d'apaisement et d'ouverture politique et médiatique pour permettre l'expression des avis de l'ensemble des Algériens».

Agence

Perturbations climatiques Des pluies orageuses torrentielles dans plusieurs wilayas

En pleine saison du printemps, la pluie et le froid étaient au rendez-vous dans certaines wilayas du pays. Depuis jeudi, les régions du Centre et de l'Est sont affectées par des perturbations climatiques. Pour la journée d'hier samedi, l'Office national de météorologie (ONM) a émis un bulletin météorologique spécial (BMS) annonçant des pluies orageuses torrentielles, attendues sur 24 wilayas du pays.

Il s'agit, selon ce BMS des wilayas d'Alger, Blida, Tipasa, Ain Defla, Médéa, Boumerdès, Tizi-Ouzou, Bordj Bou-Arréridj, Sétif, Oum El-Bouaghi, Batna, Khenchela, Guelma, Constantine, Mila, Souk Ahras, Mila et Tébessa. «Les cumuls atteindront les 30 mm», a précisé la même source faisant remarquer que ce même BMS, restant valide jusqu'à demain dimanche à l'aube avec des cumuls de 50 mm dans les wilayas de Béjaïa, Jijel, Skikda, Annaba et Tarf. La veille, soit vendredi, l'ONM a fait cas d'une vaste activité pluvio-orageuse attendue dans 16 wilayas.

«Une activité pluvio-orageuse, accompagnée parfois de chutes de grêle, affectera plusieurs wilayas du pays, à partir de ce vendredi», a indiqué un bulletin météorologique spécial (BMS) de l'Office national de la météorologie (ONM). Les wilayas concernées sont :



■ A Béjaïa et selon la Protection civile locale, la pluviométrie a atteint 40 mm en l'espace de quelques heures seulement. (Photo : D.R.)

Médéa, Blida, Béjaïa, Tizi-Ouzou, Jijel, Skikda, Tipasa, Ain Defla, Sidi Bel-Abbès, Mostaganem, Oran, El Bayadh, Naâma, Ain Témouchent, Mascara et Tlemcen.

Le même bulletin météorologique a prévu des quantités de pluies estimées entre 20 et 40 mm pouvant atteindre ou dépasser localement 50 mm. Ces pluies seront parfois sous forme d'averses orageuses. La validité de ce BMS court jusqu'à vendredi à 21h, a précisé la même source. Faisant état d'un deuxième BMS, annonçant des pluies, parfois sous forme d'averses orageuses, qui continueront d'affecter plusieurs

wilayas du Centre et de l'Est du pays (Béjaïa, Jijel, Skikda, Annaba, El Tarf, Nord de Sétif, Mila, Constantine, Guelma et Souk Ahras), jusqu'à samedi.

La validité du BMS s'étalera jusqu'à samedi à 15h00 avec des quantités de pluies estimées entre 30 et 40 mm et pouvant atteindre ou dépasser localement 50 mm, a précisé l'ONM.

S'agissant des wilayas de Batna, Oum El-Bouaghi, Biskra, Khenchela et Tébessa, le BMS, en cours de vendredi soir (21h00) jusqu'à samedi à 09h00, il est attendu des quantités estimées entre 20 et 30 mm et pouvant atteindre ou dé-

passer localement 40 mm. «Cinq wilayas du Centre du pays, à savoir Tipasa, Alger, Blida, Boumerdès et Tizi-Ouzou sont également concernées par ce BMS valide de samedi de 3h00 à 12h00, avec des quantités estimées entre 15 et 25 mm», a poursuivi la même source. Dans la wilaya de Béjaïa, les éléments de la Protection civile, ceux de la direction des Travaux publics et de l'APC étaient, depuis avant-hier vendredi, en alerte maximale.

Des pluies torrentielles s'étaient abattues sans arrêt sur la région des heures durant. Plusieurs axes routiers névralgiques de la ville étaient inondés et coupés à la circulation. Certaines rues et ruelles de la capitale des Hamadites furent aussi inondées et les avaloirs obstrués par les gravats et autres débris charriés par ces cumuls de pluies.

Selon la Protection civile locale, la pluviométrie a atteint 40 mm en l'espace de quelques heures seulement.

Le wali, accompagné des membres de la Commission de sécurité de la wilaya, du P/APC de Béjaïa, du chef de daïra ainsi que les Directeurs de la Protection civile, les Ressources en eau, des Travaux publics, l'Algérienne Des Eaux (ADE), l'Office national de l'assainissement (ONA), s'était rendu dans plusieurs quartiers de la ville submergés par ces eaux de pluie.

Déployant, à l'occasion, toutes les équipes sur le terrain. «Tous les engins desdits organismes furent mobilisés pour la circonstance».

Rabah Mokhtari

Le Professeur Ryad Mahyaoui à propos de la réouverture des frontières :

«Actuellement, il est déraisonnable d'évoquer une réouverture des espaces aériens, maritimes et terrestres»

Le professeur Riad Mahyaoui, membre du Comité scientifique chargé du suivi et de l'évolution de l'épidémie du Coronavirus (Covid-19) en Algérie, s'est dit, avant-hier vendredi, défavorable à une reprise imminente des vols internationaux. «Il est actuellement déraisonnable d'évoquer une réouverture des espaces aériens, maritimes et terrestres», a-t-il indiqué.

S'exprimant sur les ondes de la Radio locale de Sétif, le Pr Mahyaoui a souligné la nécessité, absolue, de garder les liaisons internationales suspendues.

«Cela épargnera au pays la crise intense dans laquelle baignent de façon insidieuse plusieurs États étrangers, dont l'Hexagone. La zone métropolitaine, rappelons-le, fait face à une propagation éclair de plusieurs souches présentes depuis plusieurs semaines», a-t-il dit, craignant, à l'occasion, un rebond épidémique important. «Nous devons tout faire pour éviter le spectre d'une troisième vague», a-t-il insisté. Le Gouvernement, a poursuivi ce membre du Comité

scientifique chargé du suivi et de l'évolution de l'épidémie du Coronavirus (Covid-19) en Algérie, mise tout sur la fermeture des frontières et le protocole de sécurité sanitaire afin de casser les chaînes de transmission des variants du SARS-COV-2. Et permettre, notamment, de conserver cette longueur d'avance sur le virus à couronne et ses variants que l'Algérie tient entre ses mains. «Ce qui l'abritera d'un troisième confinement et d'un scénario déplorable», a-t-il ajouté. Considérant que les protocoles sanitaires de la vie quotidienne ne peuvent tenir lieu à eux seuls de politique de lutte contre le Coronavirus.

Evoquant l'évolution de la situation sanitaire, le chef du service de réanimation du Centre national de médecine sportive (CNMS) a indiqué que les chiffres récents du Coronavirus en Algérie étaient un peu inquiétants, et qu'il faut tout faire pour éviter la troisième vague qui menace le monde. «L'apparition de nouvelles souches du virus complique les choses et les enquêtes

épidémiologiques sur les cas infectés et suspects se déroulent bien», a relevé le Pr Mahyaoui, estimant que si on ne fait pas preuve de vigilance et de prudence, on repartira pour de nombreux mois compliqués.

Enfin, pour ce qui est de l'opération de vaccination contre l'épidémie du Coronavirus (Covid-19), le Pr Mahyaoui a annoncé la réception durant la dernière semaine d'avril courant et le début du mois de mai prochain d'un important lot de différents vaccins anti-Covid-19. «La campagne de vaccination se poursuit en Algérie, mais lentement, car nous sommes connectés aux pays industrialisés qui subissent une forte pression à cause de l'épidémie», a-t-il dit, faisant observer que sur les 47.000 inscrits sur la plateforme numérique dédiée au vaccin anti-Covid-19, 27.000 d'entre eux ont été vaccinés essentiellement avec l'Astra-Zeneca. «Les personnes vaccinées à l'Astra-Zeneca n'ont pas présenté d'effets indésirables», a-t-il assuré.

Rabah Mokhtari

MOUVEMENT SOCIAL

Algérie Poste

Arrêt de la grève

Algérie Poste a annoncé, hier, la fin de la grève des travailleurs déclenchée lundi dernier la veille du premier jour de Ramadhan qui a commencé mardi dernier.

«Reprise du travail dans les bureaux de poste à travers le territoire national», lit on sur ses pages sur les réseaux sociaux. La direction générale d'Algérie Poste, pour rappel, a déjà appelé, jeudi dernier, les travailleurs grévistes à rejoindre «immédiatement» leurs postes tout en brandissant la menace de licenciement à leur encontre.

«Face à la poursuite du mouvement de grève illégal au niveau de certains bureaux de poste, ce qui a empêché les citoyens de retirer leurs salaires et leurs pensions notamment en ce mois de Ramadhan, Algérie Poste porte à la connaissance des travailleurs grévistes, qui ne rejoindrons pas leurs postes, que les procédures légales et organisationnelles en vigueur seront appliquées à leur encontre dont le licenciement sans préavis et sans indemnisation», a-t-elle déclaré sur un ton de menace dans un communiqué publié sur les réseaux sociaux, et que «les cas d'arrêt de travail au niveau de tous les bureaux de poste sont suivis et enregistrés de façon continue».

La direction générale d'Algérie Poste a aussi précisé que «la décision rendue par le tribunal de Dar El Beïda le 13 avril 2021 considérant illégal le mouvement de grève enregistré dans certains bureaux de postes depuis le 12 avril 2021».

Les travailleurs d'Algérie Poste ont déclenché un mouvement de grève depuis lundi dernier à la veille du mois de Ramadhan. Ils revendiquent le versement de leur prime d'intéressement et la prise en charge de leurs revendications en suspens depuis des années. Ces revendications consistent en : le versement des primes de rendement individuel et collectif, des heures travaillées pendant le week-end, la réintégration des travailleurs suspendus ou licenciés, la régularisation des dossiers des postiers qui exercent des fonctions autres que celles définies dans les documents de nomination au poste.

En dépit de l'intervention de la directrice générale d'Algérie Poste qui n'était pas convaincante, les grévistes ont décidé de poursuivre leur mouvement. Par la suite, à l'aide d'une vidéo diffusée dans la soirée de lundi sur les réseaux sociaux, la DG a pris l'engagement que la prime d'intéressement sera versée durant le mois de Ramadhan en cours et que les autres revendications dépendaient de l'installation du Syndicat de l'entreprise.

Dans un autre communiqué publié mercredi soir, la direction générale d'Algérie Poste a indiqué avoir «rempli son premier engagement en versant la première tranche de la prime d'encouragement», et avoir aussi procédé à l'installation du comité national chargé de la préparation de la conférence nationale électorale du Syndicat de l'entreprise, dans l'objectif de prendre en charge les problèmes socio-professionnels et créer les conditions idéales pour la tenue de la conférence.

C.P.

BRÈVE

Investiture

Djerad participe à la cérémonie d'investiture du Président congolais

Le Premier ministre, Abdelaziz Djerad a pris part, avant hier, à Brazzaville, en sa qualité de représentant du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, à la cérémonie d'investiture du Président congolais, Denis Sassou Nguesso, suite à sa réélection, indique un communiqué des services du Premier ministre.

«En qualité de représentant du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, le Premier ministre, Abdelaziz Djerad a pris part vendredi 16 avril 2021, accompagné du ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum, à la cérémonie de prestation de serment par le Président congolais, Denis Sassou Nguesso, suite à sa réélection», lit-on dans le communiqué.

A cette occasion, «le Premier ministre a transmis les félicitations du président de la République à son homologue Denis Sassou Nguesso et ses vœux de succès et de réussite pour son nouveau mandat», réaffirmant son «attachement à renforcer les relations d'amitié historiques liant les deux pays en vue de garantir la sécurité et la stabilité au continent».

Agence

Le gaspillage alimentaire explose durant le mois de Ramadhan

Le consommateur algérien perpétue ses mauvaises habitudes !

Chaque année, à la veille du mois de Ramadhan, les pouvoirs publics, les associations et les experts avertissent contre les conséquences lourdes tant sur le plan économique, que social et environnemental du gaspillage alimentaire.

Une mauvaise habitude qui s'est progressivement installée dans la société algérienne qui a adopté ce comportement irrationnel et aberrant, au-delà de ses moyens. Durant le mois sacré et du partage, la consommation des citoyens devient boulimique, ce qui menace l'insécurité alimentaire, dans un contexte pandémique et économique compliqué.

Peu de personnes ne se soucient de l'impact réel de cette mauvaise habitude sur la situation socio-économique des ménages les plus démunis qui ont été touchés par la perte ou baisse de revenus à cause de la crise sanitaire. Mais, aussi le préjudice causé à l'Etat qui perd des millions de dollars en raison du gaspillage de la nourriture et des produits laitiers et céréaliers qu'il subventionne à coup de milliards de dinars.

Au lendemain du deuxième jour du mois sacré, les poubelles débordent déjà. Des fruits, des légumes, de la viande et des céréales sont jetés. Depuis plusieurs années, cette mauvaise habitude a progressé et s'est installée, malgré les messages d'alertes lancés par les écologistes et les associations qui luttent contre le gaspillage alimentaire. Leur cri ne semble pas trouver d'écho auprès des consommateurs. Selon les récentes statistiques publiées par le Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE) sur l'indice de gaspillage alimentaire dans le monde, «l'Al-



Le gaspillage crée un autre problème plus dangereux, celui de la hausse du volume des déchets ménagers. (Photo : DR)

gérie a enregistré, l'année passée, 3.918.529 tonnes de déchets alimentaires ménagers, soit 91 kg par habitant/an», un chiffre préoccupant compte tenu du contexte sanitaire, économique et financier difficile que vivent les familles algériennes ces deux dernières années. Au même moment, la facture d'importation des produits alimentaires a dépassé les 10 milliards de dollars durant l'année écoulée, enregistrant un léger recul par rapport à l'année précédente, mais le comportement du gaspillage, quant à lui, n'a pas changé. Ce qui place le défi de la sécurité alimentaire en tête des priorités de l'Etat qui doit réfléchir à une autre stratégie de lutte contre le gaspillage. Les campagnes de sensibilisation ne suffisent pas pour éradiquer, ou, du moins, réduire l'ampleur de ce phénomène. Les raisons de ce comportement boulimique sont multiples. C'est dû, particulièrement, à l'évolution de la culture et du mode de consommation nationale, la mauvaise gestion des chaînes d'approvisionnement et l'anarchie dans les secteurs productifs et dans les circuits de distributions (commerce de gros

et de détail). Ces défaillances logistiques, la dépendance du pays aux importations et les subventions publiques entravent la mise en œuvre d'une stratégie efficace de lutte contre ce phénomène, déjà préoccupant. Le pourcentage du volume des subventions accordées par l'Etat à «l'effet d'assurer la disponibilité des produits de large consommation dépasse souvent les 60 et 70% du prix réel de la plupart des produits», ce qui, probablement, encourage le gaspillage, selon certains voies qui appellent à la révision des subventions publiques (ciblées). La question de la rationalisation de la consommation et la limitation du gaspillage alimentaire occupe les pouvoirs publics qui cherchent, vainement, à trouver un moyen efficace pour sensibiliser et impliquer la société dans la lutte contre ce fléau. Ce dernier s'accroît, notamment, avec l'avènement du mois de Ramadhan où la demande sur certains produits de large consommation, influençant les prix de vente et bouleverse, comme chaque année, le marché.

Le gaspillage crée un autre problème plus dangereux, celui de la hausse du volume des déchets

ménagers. Un autre phénomène qui menace non seulement l'environnement, mais aussi la santé publique, qui pose le problème de la gestion des déchets ménagers, en Algérie. Par ailleurs, le consommateur n'est pas le seul coupable de gaspillage alimentaire, les marchés populaires et les commerces sont aussi impliqués dans la progression de ce phénomène devenu récurrent. La hausse des prix et la baisse de la demande augmentent les invendus dans les commerces et chez les producteurs.

La spéculation et le gaspillage font bon ménage en Algérie, notamment, avec l'avènement du mois de Ramadhan. Si l'Algérie ne trouve pas de solutions efficaces et pratiques à ce phénomène, le pays risque une véritable crise alimentaire, et ce, malgré les efforts entrepris dans la diversification des secteurs productifs (transformations alimentaires... etc.). Chaque année, le mois de Ramadhan arrive pour rappeler aux pouvoirs publics, aux associations et aux citoyens l'importance de rationaliser la consommation et de lutter contre la surconsommation et le gaspillage.

Samira Takharboucht

TOURISME

Sahara

Adoption d'un circuit touristique à travers la wilaya d'Ouargla

Un circuit touristique composé de plusieurs destinations touristiques a été adopté par la Direction du tourisme de l'artisanat et du travail familial de la wilaya d'Ouargla, a-t-on appris auprès des services de cette instance. Le circuit est ainsi composé de quinze (15) sites et destinations touristiques, à savoir le Musée saharien, Souk El-Hadjar, le vieux ksar d'Ouargla, une palmeraie, le complexe touristique privé «Ijdagh Tour» et le vieux ksar de N'goussa.

Il est également composé de la zone humide de Hassi Benabdallah et celle d'Oum Raneb, les dunes de sables et le gisement de rose de sables à Ghars Boughoufala, les dunes de sables de Sidi Khouiled, la zaouïa du cheikh Sidi Belkheir Echatti à Ain El-Beida et la zaouïa de la Tarika (confrérie) El-Kadiria à Rouissat, a-t-on détaillé.

Les touristes désireux visiter Ouargla sont également conviés à découvrir la région de Gara Krima, les communes de Sidi Khouiled et Hassi Benabdallah ainsi que Oued N'ssa, des destinations touristiques identifiées pour faire un safari dans cette wilaya saharienne, a ajouté la même source.

L'adoption de ce circuit touristique s'inscrit dans le cadre du programme du ministère de tutelle, visant la promotion du produit touristique et le renforcement de la destination nationale et locale à travers la valorisation des atouts touristiques, ont-ils souligné. Elle contribuera à la promotion de riches destinations touristiques que recèle cette wilaya du Sud-Est du pays, caractérisée notamment par le tourisme de circuit (sorties de courtes durées vers les zones périphériques sahariennes et présahariennes), en plus de l'éco-tourisme et du tourisme culturelle et religieux, a-t-on signalé à la Direction du tourisme de l'artisanat et du travail familial de la wilaya d'Ouargla.

Agence

Malgré la crise du Covid-19 et financière sévère

L'Algérien reste fidèle à ses coutumes de partage et de solidarité

Le mois de Ramadhan est un moment unique, celui du partage et de la charité. Mais aussi de la grande solidarité. Dès le premier jour du mois sacré, des associations caritatives et des bénévoles se mobilisent et s'organisent pour aider les familles les plus démunies. De larges opérations de solidarités au profit de ces familles ont été lancées à travers le pays. Une responsabilité que partagent les autorités locales avec les bienfaiteurs. En plus de l'aide financière de l'Etat de 10.000 dinars, des caravanes de solidarités, des couffins et des colis alimentaires sont distribués à des dizaines de milliers de familles nécessiteuses à travers le territoire national.

Plusieurs dispositifs ont été mis en place, quelques jours avant le début du mois de Ramadhan, pour faciliter l'acheminement des aides alimentaires aux familles nécessiteuses, résidant dans les zones ru-

rales, montagneuses et les zones d'ombre, afin de leur permettre de passer un mois «dans la chaleur et le réconfort».

A chaque mois de Ramadhan les associations caritatives, des bénévoles collectent des denrées alimentaires auprès des commerçants en vue de les distribuer aux personnes démunies qui ont été affectées par la perte ou la baisse de revenus à cause de la crise sanitaire du Covid-19 et économique qui secoue le pays depuis plus d'une année.

Pour la deuxième année consécutive, les Algériens passeront un Ramadhan particulier. Le sentiment de solidarité prend son élan avec l'avènement de ce mois qui crée une dynamique exceptionnelle dans une véritable compétition dont l'objectif est d'aider le plus de familles dans le besoin.

Certains jeunes des quartiers populaires ou des villages prennent leurs propres

initiatives dans l'objectif d'aider ceux qui sont dans le besoin. Des familles, des vieux, des veuves, des sans-abris et des orphelins. Des personnes qui souffrent de marginalisation et de pauvreté. Depuis le début de la pandémie du Covid-19, le nombre de pauvres en Algérie a augmenté à cause du dispositif de confinement imposé pour la lutte contre le virus. Des centaines de travailleurs se sont retrouvés dans le chômage, sans revenus. Les aides publiques ne sont, malheureusement, pas suffisantes pour nourrir une famille, surtout, nombreuses.

Ces initiatives prises par de jeunes bénévoles viennent en renfort aux efforts des collectivités locales et des associations nationales et s'inscrivent dans la coutume de partage et de solidarité avec les autres. Des centaines de milliers de familles nécessiteuses ont été recensées à travers le pays. Avec l'aide des dispositifs

locaux, les bénévoles, les bienfaiteurs et les associations se déplacent pour distribuer les colis alimentaires, composés de produits de large consommation (sucre, huile, semoule, sel, conserves, etc.). Ces aides permettront à ces familles où qu'elles soient de passer un mois de dévotion et de tolérance mutuelle.

Cette tolérance et mutualité qu'on trouve dans les restaurants «Errahma», ouverts dès le premier jour du Ramadhan dans toutes les wilayas du pays pour accueillir les jeûneurs, les sans-abris, et les démunis. Mais aussi, les réfugiés qui trouvent dans ces espaces de charité un endroit pour se nourrir à leur faim. Malgré la crise sanitaire du Covid-19 et économique, les Algériens se solidarisent avec les autres et offrent gracieusement de l'aide aux personnes nécessiteuses. Sans aucune exclusion.

Samira Takharboucht

INFO EXPRESS

Relizane

Les opérations de désinfection se poursuivent

Face à la pandémie de coronavirus qui ravage des vies humaines à travers le pays, des jeunes bénévoles, conscients de la situation et de la gravité de la situation, se sont engagés à mener à bien ces opérations et lutter contre la propagation de la pandémie dans la wilaya de Relizane. En effet, les jeunes des villages, dans la commune de Sidi M'hamed Benali ne se sont pas contentés de désinfecter les placettes publiques, les ruelles ainsi que le mausolée de Sidi M'hamed Benaouda. Mais ces jeunes bénévoles ont décidé d'élargir leur mobilisation par la désinfection du marché de la ville. Ils ont consacré deux jours pour désinfecter cet établissement sanitaire en vue de parer à la propagation de la pandémie. Des jeunes de la localité Sidi Khettab, en collaboration avec la direction de l'hôpital, ont réalisé une dizaine de chambres d'isolement aseptisées. L'opération permettra à l'établissement sanitaire de faire face à une éventuelle augmentation des cas atteints ou suspectés de Covid-19. Dans un autre registre, des opérations de désinfection sont régulièrement menées à travers les différentes artères de la ville avec les engins de la Sûreté nationale.

En outre, des patrouilles pédestres sont effectuées pour sensibiliser les citoyens sur cette pandémie en leur rappelant les mesures d'hygiène préconisées par les spécialistes et des prospectus traitant du sujet leur sont remis.

N.Malik

Maladies chroniques

Appel au respect des recommandations médicales durant le Ramadhan

Le chef de service de Médecine interne à l'Établissement public hospitalier (EPH) Djilali Belkhenchir de Birtraria, le Pr Amar Tebaibia a fait savoir que son service a organisé plusieurs campagnes de sensibilisation à travers des séances d'éducation thérapeutique, trois mois avant le mois sacré, au profit des diabétiques dont la majorité souffre d'autres maladies chroniques. Lors de ces séances, les spécialistes ont fixé aux malades les heures de prise des médicaments et l'alimentation à adopter, préconisant de faire ses heures de sommeil et d'éviter les stimulants notamment le café, le thé et le tabac. Les thérapeutes, qui ont prodigué des conseils aux malades pour leur permettre d'accomplir leur jeûne, leur recommandent toutefois de l'interrompre en cas de sensation de vertige, d'élévation ou de baisse de la glycémie ou de la pression artérielle, a-t-il ajouté. S'agissant des personnes âgées, Pr Tebaibia a indiqué que les médecins trouvent de grandes difficultés à convaincre cette catégorie de ne pas jeuner. Nombre d'entre eux s'entêtent à le faire et mettent leur santé en danger, ce qui entraîne des complications graves allant jusqu'au coma voire le décès, a-t-il déploré. De son côté, Pr Samia Zekri, spécialiste en éducation thérapeutique dans cet établissement a indiqué qu'avant le mois sacré du Ramadhan, le service spécialisé invite tous les malades chroniques qu'il prend en charge pour leur expliquer les versets cor-

Des médecins spécialistes insistent sur la nécessité pour les malades chroniques de se conformer aux recommandations médicales durant le mois sacré du Ramadhan pour ne pas mettre leur santé en péril, selon des avis recueillis par l'APS.

aniques portant sur ce rite. L'équipe médicale spécialisée du service fournit des orientations sur l'importance de l'auto-suivi qu'il s'agisse de la prise des médicaments ou du contrôle quotidien de leur état de santé, dans le but de prévenir les complications éventuelles. Pour sa part, la sous-directrice chargée des maladies chroniques au ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Dr Djamilia Nadir a rappelé l'importance du jeûne pour les personnes en bonne santé, tant que l'alimentation est saine et équilibrée et que le temps de sommeil nécessaire est respecté. Quant aux catégories vulnérables, notamment les malades chroniques, les personnes âgées, les femmes enceintes et les malades pris en charge à l'hôpital de jour, le jeûne les expose au danger," a-t-elle souligné.

La même responsable a également souligné que le jeûne non préparé risque d'entraîner une décompensation des maladies et d'altérer la santé. Quelque 116 millions de malades de confession musulmane dans le monde observent le jeûne malgré les risques sur leur santé

S'appuyant sur des données internationales, le DR Djamilia Nadir a indiqué que près de 116 millions de malade de confession musulmane atteints de pathologies chroniques dans le monde, observent le jeûne et ne respectent pas les conseils et les recommandations du médecin, citant une étude réalisée dans 13 pays musulmans qui fait ressortir que 43% de malades diabétiques de type 1 et 79% d'entre eux de type 2 observent le Ramadhan. Elle a rappelé les recommandations de la fédération internationale du diabète en coordination avec la Fédération internationale du diabète (FID) pour le Ramadhan 2021. Le DR Nadir regrette que certains malades chroniques observent le jeûne sans tenir compte des complications graves qui peuvent en découler.

Kamel Chekkat, membre de la Ligue des Oulemas du Sahel a souligné pour sa part que l'entêtement des malades chroniques à jeuner est une réalité vécue sachant que cette catégorie est ultimement convaincue, de par sa foi, qu'il ne lui est pas permis de renoncer ou d'interrompre le jeûne. Il a insisté sur le rôle des médecins dans l'accompagnement de ces malades étant les seuls habilités à orienter et à convaincre leurs patients, en sus des membres de leurs familles". M. Chekkat a rappelé, à l'occasion, quelques versets coraniques et hadiths exhortant le croyant à rompre le jeûne en cas de maladie.

Agence

Parution du roman d'épouvante «Fayla», de Abdelmoaiz Farhi



Dans son second roman intitulé «Fayla», le jeune auteur Abdelmoaiz Farhi explore l'univers du roman de l'épouvante, un genre peu commun dans la littérature algérienne, témoin d'un imaginaire fécond et prometteur.

(Photo > D. R.)

Musée du Moudjahid : commémoration de la mort de Souidani Boudjemâa et du Cheikh Benbadis



Le Musée national du Moudjahid a commémoré, jeudi à Alger, le 65e anniversaire de la mort en martyr du commandant Souidani Boudjemâa, dit «Si L'djilali», et du décès de l'érudit Cheikh Abdelhamid Benbadis.

(Photo > D. R.)

Les lauréats du concours de composition épistolaire 2021 distingués



Douze élèves lauréats du concours national de composition épistolaire (édition 2021) ont été distingués lors d'une cérémonie tenue jeudi à Alger dans le cadre de la 50ème édition du concours international de composition épistolaire pour enfants, organisé par l'Union postale universelle (UPU). (Photo > D. R.)

Une plateforme numérique pour commercialiser les viandes et les produits agricoles



Le ministère de l'Agriculture et du Développement rural a lancé, mercredi à Alger, une plateforme numérique pour la vente des produits agricoles directement du producteur aux consommateurs, en leur assurant «des produits de qualité à des prix concurrentiels». (Photo > D. R.)

SOS

Mme Attalah Kheira, âgée de 41 ans, victime d'un accident d'explosion qui a déformé sa main droite avec des brûlures du 3^{ème} degré, doit subir une intervention d'esthétique. Par cet appel, elle demande aux âmes charitables de bien vouloir l'aider afin de subir cette intervention.

**MOB : 0799 54 78 67
CCP : 170 280 18 clé 90**

Demande d'aide financière

Homme, sans revenu, handicapé, diabétique, marié, demande à toute âme charitable de lui venir en aide financièrement afin de lancer un petit projet (vendeur ambulante) pour pouvoir subvenir aux besoins de ses enfants.

**Allah Le Tout Puissant
vous le rendra.**

MOB : 0782519683

La course vers les espaces lointains entre la Russie et les Etats-Unis La Russie planifie des vols futurs vers Saturne et Jupiter avec des moteurs à propulsion nucléaire

En misant sur la propulsion nucléaire, des scientifiques russes planifient de futurs vols vers des planètes telles que Saturne, Jupiter ou Neptune. L'Institut russe de recherche spatiale a précisé qu'un appareil à moteur nucléaire pourrait traverser le Système solaire beaucoup plus rapidement que les sondes américaines Voyager.

En effet, des scientifiques russes ont commencé à planifier des vols vers Jupiter, Saturne, Uranus ou Neptune d'appareil à moteurs spatiaux nucléaires qui sont en cours de développement en Russie, a expliqué le 7 avril 2021 le directeur de recherche de l'Institut de recherche spatiale russe Lev Zelenyi cité par l'agence d'information Russe « Nous avons même commencé à rêver d'aller vers les planètes géantes », a-t-il déclaré lors d'une conférence de presse tenue à Moscou ce mercredi 7 avril à l'occasion de la Journée des cosmonautes du 12 avril. Il a détaillé qu'un appareil avec un moteur ordinaire prendra beaucoup de temps pour y arriver.

Toutefois, grâce aux technologies modernes, un engin à propulsion nucléaire pourrait voyager plus vite. Lev Zelenyi a précisé qu'il s'agissait d'un appareil automatique qui pourrait faire le tour du Système solaire non pas en 40 ans, comme l'a fait la sonde américaine Voyager, mais beaucoup plus rapidement. Or, le projet déjà en cours d'élaboration dans le cadre d'un contrat de 4,17 milliards de roubles (47 millions d'euros) signé le 10 décembre 2020 par le groupe spatial russe Roscosmos, le bureau d'études Arsenal de Saint-Petersbourg va construire une conception d'un remorqueur spatial nucléaire baptisé Nuklon.

Les travaux sur l'avant-projet devraient se terminer le 28 juillet 2024. Par la suite, il est prévu de lancer les appareils du système Nuklon depuis le cosmodrome Vostotchny, situé non loin de la frontière avec la Chine. Tandis que la Russie travaille déjà sur un module de transport doté d'un réacteur nucléaire depuis 2010, ce n'est qu'en 2019 qu'elle a présenté une maquette du remorqueur qui est destiné à effectuer des vols à destination de la



Un lanceur spatial super-lourd russe destiné aux missions lunaires et martiennes est en cours de développement. (Photo : D.R)

Lune, de Jupiter et de Vénus. Alors les visiteurs du forum Armée 2020 ont pu découvrir une présentation 3D du fonctionnement du remorqueur dans l'espace. Selon le premier directeur général adjoint de Roscosmos, Youri Ourlitchitch, un remorqueur nucléaire russe devrait être testé en orbite en 2030. L'Institut de recherche spatiale a précisé qu'en 2021 les scientifiques travailleront sur un lanceur spatial super lourd et un remorqueur nucléaire.

La Russie développe un lanceur spatial pour aller sur la Lune et Mars

Le développement d'un lanceur spatial super-lourd russe destiné aux missions lunaires et martiennes est en cours, a fait savoir le commandant de bord du secteur russe de l'ISS. Sa charge utile pourrait atteindre 200 tonnes. Celle dont dispose le lanceur américain Saturne V est actuellement de 140 tonnes.

Trois semaines après que la NASA a testé avec succès le bloc central du lanceur Space Launch System (SLS) ayant pour vocation de rendre les vols vers la lune et Mars possibles, des détails sur le développement d'un lan-

ceur super-lourd russe émergent. Sa charge utile pourrait être plus importante que celle du lanceur américain, a-t-on indiqué de même source. « On met au point les premiers schémas techniques de lanceurs super-lourds de deux types de charge utile de plus de 100 tonnes, voire jusqu'à 200 tonnes », a déclaré le commandant de bord du secteur russe de la Station spatiale internationale (ISS) lors de la 23e édition du colloque international « L'homme dans l'espace » qui se tient à Moscou. Selon Vladimir Soloviev, il sera ainsi possible de réaliser des vols vers la Lune et dans l'espace lointain, notamment vers Mars.

En février 2021 le profil de la gamme des lanceurs super-lourds pour des missions lunaires et martiennes a été breveté en Russie, mis au point par le bureau d'étude Makeïev, concepteur de missiles. La charge utile de ces fusées à usage unique devrait dépasser celle du lanceur super-lourd américain Saturne V utilisé pour des missions lunaires habitées.

Sa charge utile en orbite lunaire est de 47 tonnes, contre 140 tonnes pour l'orbite terrestre. Ce projet russe pré-

voit l'élaboration de trois lanceurs dont les charges utiles en orbite basse seront respectivement de 53, 106 et 160 tonnes. Grâce à leurs caractéristiques, ces dispositifs pourront servir pour explorer les corps célestes faisant partie du système solaire, en particulier Mars et la Lune. Quelques jours avant cette annonce, le chef de l'agence spatiale russe Roscosmos, Dmitri Rogozine, avait fait part de son intention de réviser le projet de la fusée super-lourde Icnisseï capable de porter en orbite terrestre une charge de plus de 100 tonnes, et de 27 tonnes vers la Lune. La nouvelle conception du lanceur devrait être présentée entre mai et juin 2021. Par contre le lanceur super lourd américain le SLS développé, Le SLS est développé pour envoyer le vaisseau spatial Orion dans le cadre de la mission habitée lunaire prévue en 2024 aussi vers Mars. La charge utile de son bloc le plus lourd pourrait atteindre au moins 130 tonnes en orbite terrestre et plus de 46 tonnes en orbite lunaire. En décembre 2019, la NASA a annoncé avoir terminé l'assemblage du bloc central de la fusée, lequel a été testé en mars 2021. Le lancement de la fusée a été reporté à plusieurs reprises pour cause de moyen financier. Informez-t-on.

Oki Faouzi

ولهذه الأسباب

حكمت المحكمة حال فصلها في قضايا شؤون الأسرة علنيا، في أول درجة، حضوريا: في الشكل: بقبول الدعوى. في الموضوع: إعتد الخيرة المنجزة من طرف الخيرة الدكتور ويس حياة المختصة في الأمراض العقلية المودعة لدى أمانة ضبط المحكمة بتاريخ 2021/02/24 تحت فهرس رقم 56-2021، و بالتبعية القضاء بالحجر على المدعى عليه بلحسين مزيان المولود بتاريخ 1972-05-21 ببلدية تازمالت لأبيه أرزقي وأمه جريدة جقيقة وتعيين زوجته المدعية كشيدة سميرة مقدما عليه للقيام بإدارة شؤونه القضائية و المالية و الإدارية، مع الأمر بنشر هذا الحكم بجريدة يومية ووطنية للإعلام وأمر ضابط الحالة المدنية لبلدية تازمالت بالتأشير بهذا الحجر على هامش عقد ميلاد المحجور عليه مع تحميل المدعية المصاريف القضائية. بذا صدر هذا الحكم وأفصح به جهارا بالجلسة العلنية المنعقدة بالتاريخ المذكور أعلاه، وأمضينا على أصلها نحن الرئيس وأمين الضبط. رقم الجدول: 20/00642 رقم الفهرس: 21/00265

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTRE DE LA SANTE, DE LA POPULATION ET DE LA REFORME HOSPITALIERE
CENTRE PIERRE ET MARIE CURIE- ALGER-

Avenue Bouzenad Salem Place du 1^{er} Mai, Alger.
NIF : 40801600001604900011

RECTIFICATIF D'AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHÉ

Suite à l'insertion de l'avis d'attribution provisoire des marchés paru dans le BOMOP et les quotidiens : EL-MASA du 24/02/2021 et La Nouvelle République du 25/02/2021, relatif à « Rénovation et équipement des blocs opératoires et du service de chirurgie femme au niveau du Centre Pierre et Marie Curie »

Il est porté à la connaissance des soumissionnaires que deux erreurs se sont glissées dans l'avis d'attribution provisoire de marché, attribué à Sarl BATIMODEL il y a lieu de lire :

- la note technique globale correcte est 88 points au lieu de 84 points.

- le montant de l'offre financière correcte est 528 171 920,50 DA au lieu de 527 993 420,50 DA.

Le reste sans changement.

contribution

L'efficacité d'une politique des subventions ciblées en Algérie Pour mettre fin au cancer de la rente, une autre gouvernance et une nouvelle politique salariale



Professeur des universités, expert international D' Abderrahmane Mebtoul

Les tensions sociales, à court terme tant qu'il y a la rente, sont atténuées artificiellement grâce aux recettes des hydrocarbures qui permettent des subventions et transferts sociaux représentant 23,7% du budget général de l'Etat et 9,4% du PIB pour l'exercice 2021, mais mal gérés et mal ciblés, qui ne profitent pas toujours aux plus démunis et par la crise du logement qui renforce la solidarité familiale.

Le ciblage des subventions que je préconise depuis 1992, suppose une large concertation sociale, un système d'information fiable en temps réel et une enquête précise sur la répartition du revenu national et du modèle de consommation, pour déterminer les couches défavorisées, tout en ne pénalisant pas les couches moyennes par un nivellement par le bas. Cette présente contribution est une brève synthèse, d'une brûlante actualité, d'un rapport réactualisé, remis aux autorités du pays le 14 septembre 2012 dont les résolutions n'ont jamais été appliquées.

1.-Les différentes formes de subventions

Sans être exhaustif, je recense les différentes formes de subventions les plus connues.

-Les subventions du prix du pain, de l'huile, de la semoule et du lait. Bon nombre d'Algériens vivent dans la pauvreté se nourrissant essentiellement de pain et de lait, reflet de la fracture sociale. Les subventions octroyées coûtent au Trésor public un différentiel qui reste mobile en fonction des fluctuations du prix d'achat de la matière première sur les marchés mondiaux. Toutefois, le Trésor public paie ce différentiel, quel que soit son niveau.

-Les subventions des carburants et de l'électricité. L'Algérie est classée parmi les pays où le prix du carburant est le moins cher au monde. Mais conserver cette politique coûte de plus en plus cher. La différence du prix à la pompe avec les pays voisins fait que de grandes quantités de carburants traversent quotidiennement les frontières vers le Maroc et la Tunisie, sans compter les



pays riverains du grand Sud. Il en est de même du prix de l'électricité/gaz, avec une différence entre le prix aux ménages et les clients industriels. Le niveau du prix du gaz concédé aux centrales est de l'ordre de 10% de celui qui correspond aux transactions internationales du gaz, une différence qui grève considérablement le budget de Sonelgaz en déficit structurel depuis des années et en plus ce prix plafonné qui couvre à peine les coûts, de quoi décourager tout investisseur local ou étranger dans ce domaine.

Pour les différentes unités pétrochimiques, aciéries, matériaux de construction, fortes consommatrices de gaz, se pose le prix de cession pour éviter un transfert de rente.

-Les subventions de l'eau. Le problème de la tarification de l'eau se pose à peu près dans les mêmes termes que les carburants. Son prix de cession demeure faible malgré des coûts croissants (investissement additionnel) plus important pour l'eau dessalé qui nécessite de lourds investissements, problème aggravé par les déperditions du réseau de distribution (45 à 50% de pertes, en moyenne nationale), le différentiel étant payé par l'Etat.

-Les subventions de la santé. Pour le système de santé, les subventions supportées par l'Etat sont importantes, se soignant gratuitement dans les hôpitaux et une forte réduction pour les médicaments grâce à la carte Chiffa délivrée, aux citoyens de la sphère informelle qui ne cotisent pas et même pour les milliardaires, creusant le déficit de la sécurité sociale.

En comparaison, au niveau des cliniques privées, le coût d'une hospitalisation dans le secteur privé celui d'un accouchement oscille entre 50 000 et 70 000 DA, plus de 100 000 DA pour une césarienne et le montant est largement supérieur pour des interventions pointues fluctuant entre 500 000 et plus de 1 000 000 dinars et plus pour certains cas.

-Les subventions dans le transport. Pour le transport, il n'y a pas uniformité devant distinguer le transport par rail subventionné où l'entreprise accuse un

déficit structurel, des autres moyens. Pour Air Algérie, la gestion défectueuse et les sureffectifs qui sont de loin plus élevés par rapport aux normes internationales en plus de l'épidémie du coronavirus frôle actuellement la faillite. Les compagnies étrangères s'alignant sur ceux d'Air Algérie bénéficient d'une rente de monopole. Pour le transport routier, on assiste à des conflits permanents notamment des transporteurs privés du fait du bas tarif, le prix étant lié au coût de l'achat qui a flambé entre 2019/2020, de l'entretien et au prix du carburant.

-Les subventions pour le soutien au logement social et à l'emploi. Les subventions s'appliquent également au logement social où le prix du mètre carré dans les grandes agglomérations peut aller entre 200 000 et 300 000 DA et plus selon les quartiers, non supportés par les bénéficiaires, ce qui qu'occasionne un transfert de rente des bénéficiaires du logement social, pénalisant les couches moyennes écartées, assistant ainsi à un nivellement par le bas. Pour l'aide à l'emploi où l'entreprise qui recrute, bénéficie d'importantes facilités financières et fiscales, d'importants abattements sur la cotisation de sécurité sociale à leur charge, non supportés par l'employeur et pris en charge par le Trésor public.

Un bilan s'impose de ces exonérations en plus du bas taux d'intérêt inférieur au taux d'inflation (accroissement du découvert bancaire) et la création effective de la valeur ajoutée, plus de 70% des bénéficiaires de l'emploi des jeunes étant actuellement en difficultés. Nous avons les allocations familiales bien que le montant est très faibles financées totalement sur le budget de l'Etat.

-Autres subventions. Nous avons la charge financière du transport des étudiants, de la restauration et de l'hébergement des étudiants internes sans distinction ce qui se répercute sur la gestion des œuvres universitaires comme les frais de la carte d'abonnement annuel du transport universitaire où le prix de la restauration, date des années 1970.

Qu'en sera-t-il avec plus de 3 millions d'étudiants, sans rappeler également les subventions à travers les œuvres sociales des CEM et des lycées. Nous avons également les subventions pour le papier concernant la presse et au niveau politique d'importants montants alloués à certains partis politiques et à de nombreuses associations dites «société civile» afin de mobiliser la population mais souvent sans corrélation avec les impacts comme en témoigne le faible taux de participation aux différentes élections.

2.-La nouvelle politique des subventions suppose une nouvelle gouvernance

Grâce à l'aisance financière générée par le passé, cours élevé des hydrocarbures, les différents gouvernements de 1970 à ce jour, au nom de la paix sociale, ont généralisé les subventions. Or, les réserves de change ont clôturé à 42 milliards de dollars fin 2020 contre 194 au 1^{er} janvier 2014, devant terminer à environ 20 milliards de dollars fin 2021 étant impossible de continuer dans cette trajectoire de continuer à dépenser sans compter. En Algérie de celui qui gagne le SNMG au chef d'entreprise national ou étranger, bénéficient des prix subventionnés, n'existant pas de système ciblé de subventions.

Dans plusieurs rapports entre 2010/2019, la Banque mondiale fait remarquer qu'en moyenne dans le monde, 20% des plus riches bénéficient six fois plus que 20% des plus pauvres des subventions recommandant que les programmes d'aide sociale doivent être ciblés de manière à aider les ménages pauvres et vulnérables à y faire face. Pour l'Algérie, la même institution note que pour 2017, les montants des subventions sous forme de comptes spéciaux du Trésor, alloués au soutien de services productifs, à l'accès à l'habitat et aux activités économiques représentaient 14% du total des dépenses de l'Etat en dehors des dépenses de fonctionnement.

(A suivre)
A. M.

INFO EXPRESS

**Khenchela
Décès du moudjahid
Mohamed Tahar
Bouchareb**

Le moudjahid Mohamed Tahar Bouchareb est décédé vendredi-matin à Khenchela, à l'âge de 80 ans, a-t-on appris auprès de la direction locale des moudjahidine et des ayants-droit. Les compagnons d'armes du défunt pourront lui rendre un dernier hommage en se recueillant devant sa dépouille, samedi à 10h00, au siège du secrétariat de wilaya des moudjahidine à Khenchela. Il sera inhumé au cimetière de la commune de Baghaï après la prière du Dohr.

Né en juin 1941, Mohamed Tahar Bouchareb a rejoint les rangs de l'Armée de libération nationale (ALN) en 1957, à l'âge de 16 ans. Ce moudjahid de la première heure a participé à plusieurs batailles et opérations dans les Aurès et a poursuivi la lutte jusqu'à l'indépendance de l'Algérie. Après l'indépendance, le défunt a été maire de la commune de Baghaï jusqu'en 1974, avant d'être nommé membre du secrétariat de wilaya de l'Organisation des moudjahidines en charge de l'organisation jusqu'en 2019. En décembre 2020, le secrétaire général du ministère des Moudjahidine et des Ayants droits, Laid Rebika, s'était rendu au domicile de Mohamed Tahar Bouchareb pour s'enquérir de son état de santé et l'honorer pour tous ses sacrifices durant la Guerre de libération nationale.

R.R

Blida : 24 heures après l'assassinat d'une mère de 5 enfant à El Tarf

Une autre femme tuée par son mari à Ouled Yaïche

Il semble que la violence contre la femme a pris des proportions inquiétantes durant ces dernières années. Après l'horrible assassinat perpétré contre une jeune maman de 5 enfants dans la wilaya d'El Tarf par son époux, nous apprenons qu'une autre femme a été sauvagement tuée par son mari dans la commune de Ouled Yaïche, wilaya de Blida.

Ce crime est le 15^{ème} du genre depuis le début de l'année en cours, il est également le second en moins de 24 heures et le premier en ce mois de jeûne. Selon des informations dignes de foi, âgée de 36 ans, elle est mère de 4 enfants. Aucune information officielle n'a été donnée pour l'instant sur le mobile du crime.

Ce meurtre a été longuement commenté sur les réseaux sociaux par les internautes qui se disent choqués par cet état de fait. Plusieurs organisations non-gouvernementales dont Réseau Wassila Avife ont dénoncé ce crime odieux, interpellant pour la circonstance les autorités du pays à agir vite afin de mettre un terme à la violence dont fait l'objet la femme. Plusieurs dirigeants de la société civile ont également dénoncé la violence que subit la femme, notamment par son conjoint. Ces deniers tirent une



■ Ce crime odieux est le 15^{ème} féminicide du genre depuis le début de l'année en cours.

(Photo : D.R)

nouvelle fois la sonnette d'alarme et disent être inquiets de cette situation. Nos interlocuteurs n'ont pas manqué de signaler que les condamnations à des longues peines à perpétuité ou à la peine capitale des auteurs de ces crimes ne peuvent pas stopper l'hémorragie. «Certes, les criminels doivent être arrêtés et condamnés mais beaucoup de choses devraient se faire pour que la violence à l'égard des femmes s'arrête», ont-ils dé-

clarés. Les personnes avec qui, nous nous sommes entretenues à ce sujet ont demandé la suppression du code de la famille. Certains ont indiqué qu'en raison de l'instrumentalisation de la religion à plusieurs fins, la femme en subit les conséquences. «Je pense que l'Etat doit réviser les lois relatives à la femme et surtout le mal qui ronge notre école et qui se répercute directement sur notre société», nous a indiqué Fadila. Malgré nos efforts, nous n'avons pas pu rentrer en contact avec les magistrats de

la Cour de Blida. « Le secrétariat du procureur général ne répond pas. Le procureur adjoint chargé de la communication n'est pas dans son bureau », nous a-t-on répondu. Nous avons également pris attache avec le groupement de la Gendarmerie de Blida mais en vain. L'affaire est toujours en cours d'instruction, on ne peut pas donner d'information pour l'instant », nous a répondu la cellule de communication. Nous y reviendrons sur ce sujet dans nos prochaines éditions.

Moncef Redha.

Oum El-Bouaghi

Fermeture de 26 locaux de commerce en un mois

Le bilan mensuel du mois écoulé établi par la Direction du commerce et des prix de la wilaya d'Oum El-Bouaghi, fait ressortir que durant le mois écoulé plus de 2.115 sorties sur le terrain ont été effectuées par les services de contrôle de la qualité et de la répression des fraudes et ceux du contrôle des pratiques commerciales et anticoncurrentielles à travers toutes les localités de la wilaya, et principalement dans les plus grands centres d'agglomération (Ain Beïda, Ain M'lila, Oum El-Bouaghi, Ain Fakroun, Ain Kercha et Meskiana).

Ces interventions ont permis de verbaliser 287 commerçants indisciplinés en infraction à la loi qui ont été poursuivis en justice pour non affichage des prix, opposition au contrôle, défaut de facturation, absence du registre de



commerce, etc. Les mêmes services, lors de leurs investigations, ont saisi 97,5 kilogrammes de produits impropres à la consommation dont 94 kilogrammes de viandes et poissons de qualité douteuse d'une valeur égale à 118.346 DA. Les interventions menées durant le mois de mars 2021 ont permis de dé-

voiler les marchandises sans facture d'une valeur de 10.882.845, 84 DA. L'on signale également qu'il a été décidé la fermeture de 26 locaux de commerce pour diverses infractions liées principalement au défaut de facturation, d'hygiène et vente de produits avariés.

A.Remache

Relizane

Plus de 50.000 cartouches de cigarettes saisies

Cinquante-et-un mille cartouches de cigarette de différentes marques, contenant chacune 10 paquets, répartis comme suit : 30.000 cartouches de marque Rym, 15.000 de marque Gauloise, 2.500 de marque Marlboro, 2.500 de marque Marlboro Gold, et 1.000 autres de marques Nassim, ont été saisies hier dans une opération à Oued Rhiou sur le tronçon de l'autoroute Est-Ouest reliant Alger à Oued Rhiou, par les éléments de la Gendarmerie nationale du barrage fixe de l'autoroute, selon un communiqué rendu public par la chargée de la cellule de communication près du commandement de groupement de Gendarmerie nationale de la wilaya de Relizane. Ces éléments de la Gendarmerie ont intercepté une voiture de type Renault Boxer, avec à son bord 51.000 cartouches de cigarettes d'une valeur de



8.341.500.00 DA, ajoute ledit communiqué. La marchandise destinée à être écoulee sur le marché national a été interceptée au cours d'un contrôle de routine. Une enquête a été aussitôt ouverte par les services de la Gendarmerie nationale de Oued Rhiou et le contrebandier sera présenté à la justice qui statuera sur son cas.

N.Malik

Sétif

Accélérer la cadence des travaux d'aménagement externes du pôle urbain de Tinar

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Mohamed Tarek Belaribi a donné, jeudi à Alger, des instructions pour l'accélération de la cadence des travaux d'aménagement externes du pôle urbain de Tinar (Sétif), indique un communiqué du ministère.

Ces instructions ont été données lors d'une réunion technique, tenue au siège du ministère, sur l'état d'avancement des travaux du pôle urbain de Tinar, présidée par M. Belaribi en présence du secrétaire général et des directeurs centraux ainsi que du directeur des équipements publics et du directeur de l'urbanisme et de la construction de la wilaya de Sétif, lit-on dans un communiqué sur la page Facebook du ministère.

Déployé sur une superficie de 194 hectares, ce pôle est composé de 6.700 logements AADL et 28 structures publiques dont quatre ont enregistré un avancement des travaux.



Le pôle de Tinar enregistre un avancement considérable dans le raccordement externe aux différents réseaux (gaz, électricité, eau potable, assainissement), a précisé la même source.

Le ministre a ordonné de doubler la cadence des travaux en mobilisant tous les moyens matériels et humains pour parachever ces travaux, sachant que le taux d'avancement a atteint 100% pour les réseaux d'électricité et d'eau tandis que le taux d'avancement des travaux d'amé-

nement externes et de canalisation d'assainissement ont atteint respectivement 50 et 90%.

M. Belaribi a ordonné également l'accélération de la cadence des travaux de réalisation d'un lycée et d'un collège afin de les livrer lors de la prochaine rentrée scolaire, en sus de la dotation des pôles urbains de stades de proximité et le traitement des espaces verts. Selon un autre communiqué du ministère, le ministre a présidé, jeudi, une rencontre d'évaluation pour examiner le

bilan du 1er trimestre du secteur de l'Habitat.

Cette rencontre s'est déroulée en présence du secrétaire général et du Chef de cabinet du ministère, du directeur général de l'Habitat, du directeur général des équipements publics et de la directrice général de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction.

La rencontre a porté sur le taux de réalisation et des projets de réalisation en suspend, des logements achevés et les travaux de réaménagement de ses logements au niveau national, outre le taux de réalisation des différents équipements publics.

Cette réunion s'inscrit dans le cadre des rencontres préparatoires de la rencontre nationale qui réunira les directeurs du secteur lors des prochains jours en vue de l'évaluation du rendement et de la mise en œuvre des programmes tracés à chaque wilaya, conclut la source.

R.R

Guelma

Des instructions pour accélérer la réalisation des projets programmés

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Mohamed Tarek Belaribi a donné samedi des instructions pour l'accélération de la cadence des travaux pour les projets d'habitat de type location-vente et promotionnel aidé programmés au niveau de la wilaya de Guelma, selon un communiqué du ministère. Ces instructions ont été données

lors d'une réunion présidée par le ministre au siège du ministère en présence du SG de ce ministère, des directeurs centraux, du DG d'AADL, et de la directrice de l'Urbanisme à Guelma, selon le communiqué posté sur la page Facebook du ministère. Outre l'examen de la situation du pôle urbain «Hadjr El Mengoub», à Guelma qui compte près de 5400 uni-

tés de logement location-vente AADL, et 490 unités LPA, cette réunion a été consacrée au taux d'avancement des travaux relatifs aux équipements nécessaires pour ce pôle urbain, a ajouté la même source.

La directrice de l'Urbanisme de la wilaya Guelma a présenté lors de cette réunion une fiche technique

sur ce pôle urbain, ouvrant par la suite les discussions autour du raccordement du pôle aux différents réseaux (électricité, gaz, AEP, assainissement). Dans ce cadre, le ministre a donné des instructions pour le lancement des travaux d'aménagement des écoles primaire et secondaire au niveau du pôle urbain.

R.R

Alger

Signature d'une convention-cadre pour valoriser le tourisme religieux

Une convention-cadre de partenariat et de coopération entre les secteurs du tourisme et des affaires religieuses, a été signée, jeudi à Alger, à l'effet de renforcer et de coordonner le travail et de trouver les cadres de concertation et d'échange de vues et d'expertises pour valoriser le tourisme religieux. Signée par les ministres du Tourisme, de l'Artisanat et du Travail familial et des Affaires religieuses et des Wakfs, respectivement MM. Mohamed Ali Boughazi et Youcef Belmehti, cette convention vise à renforcer l'action commune entre les deux secteurs pour valoriser et vulgariser les principaux sites et monuments religieux que recèle chaque région du pays et les exploiter dans le domaine touristique devenu parmi les principaux piliers de la croissance socio-économique du pays. Le ministre du Tourisme a mis l'accent sur l'importance de «cette convention qui renforcera l'action commune entre son

secteur et celui des affaires religieuses à travers le développement et la vulgarisation des sites et monuments religieux et culturels en vue de créer un équilibre régional et dynamiser la vie socio-économique dans les différentes régions qui regorgent de cette richesse». Il s'agit, poursuit M. Boughazi, «de créer une industrie touristique, développée, pérenne et compétitive à travers l'exploitation des atouts touristiques dont recèle l'Algérie», mettant en avant le renforcement du tourisme religieux à la faveur «de la prise en charge des différents monuments et lieux spirituels et religieux qui nécessitent vulgarisation, valorisation et habilitation». Evoquant les objectifs de cette convention, le même responsable a cité, entre autres, «la réhabilitation des sites et des lieux spirituels et religieux à travers la promotion et la conception des circuits touristiques et religieux, les visites virtuelles et leur promotion via les diffé-

rents supports sur internet, l'encouragement de l'investissement touristiques des Wakfs ainsi que sa valorisation dans le périmètre des sites et lieux religieux et la promotion de l'artisanat pour préserver l'identité nationale». Cette convention permettra également, «l'amélioration de la performance des deux secteurs, le développement du tourisme religieux à travers les campagnes de sensibilisation, l'organisation de cycles de formation et la mobilisation des efforts et des connaissances des agences du tourisme et des voyages afin de créer une nouvelle dynamique devant créer l'emploi et booster l'activité touristique notamment dans les sites religieux». Pour sa part, le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmehti, a souligné l'impératif d'activer cette convention en vue de la valorisation des sites et des finalités religieuses ainsi que leur exploitation dans le domaine touristique», précisant que cette

convention s'inscrit dans le cadre de la concrétisation du plan d'action du gouvernement dans le cadre d'une vision participative avec tous les secteurs concernés dont le tourisme. Par ailleurs, M. Belmehti a rappelé «l'action commune entre son secteur et celui du tourisme notamment en matière de Hadj et d'Omra», mettant en avant l'importance de cette action à travers l'exploitation des sites et des lieux religieux et spirituels ainsi que leur préservation et leur classification. Il a saisi cette occasion pour mettre l'accent sur l'importance de l'édification de la Grande mosquée d'Alger, un repère religieux et un pôle touristique, unique en son genre, de par son architecture», plaidant, dans ce sens, pour le «renforcement de la coopération entre les deux parties dans le cadre d'une commission mixte qui sera mise en place en vue de l'application de cette convention».

R.R

Programme



12.00 Les douze coups de midi
13.00 Journal
13.55 L'île aux secrets
15.35 Mystère à Salem Falls
17.00 Météo
17.10 Quatre mariages pour une lune de miel
18.15 Les plus belles vacances
19.00 Journal
19.20 Demain nous appartient
20.55 Petits plats en équilibre
21.00 Météo
21.05 Ant-Man et la guêpe
23.10 Ant-Man



12.00 Tout le monde veut prendre sa place
13.45 La p'tite librairie
15.05 Je t'aime, etc.
16.15 Affaire conclue, tout le monde a quelque chose à vendre
18.40 Vélo club
19.20 N'oubliez pas les paroles
20.00 Journal
21.00 Ouh là l'Art!
21.05 Voyez comme on danse
22.35 Embrassez qui vous voudrez



10.55 Desperate Housewives
11.45 Desperate Housewives
12.00 Le journal
13.30 En famille
14.00 Notre histoire d'amour
16.00 Incroyables transformations
17.25 Mieux chez soi
18.45 Le journal
20.05 Capital
20.25 E=M6
20.30 Enquête exclusive
21.05 Zone interdite
23.05 Enquête exclusive



06.30 Boule et Bill
06.42 Boule et Bill
07.09 Ludo
07.00 Garfield & Cie
08.05 Boule et Bill
08.30 Boule et Bill
09.20 Les as de la jungle à la rescousse
10.50 Ensemble c'est mieux !
11.20 La nouvelle édition
11.25 Météo
11.55 Journal
12.45 Météo
12.50 Rex

13.55 Rex

14.25 Rex

15.05 Le Renard

16.45 Personne n'y avait pensé !

17.10 Questions pour un champion

21.00 Météo

21.05 Meurtres en eaux troubles

22.05 Meurtres en eaux troubles

22.35 Le Procès Eichmann



20.30 Journal
21.00 Cépages rares, un patrimoine suisse
21.53 Chasselas forever, une histoire de cépage
22.54 Le journal
23.25 Chef.fe.s de brousse



15.00 Un dîner presque parfait
16.55 Un dîner presque parfait
17.50 Un dîner presque parfait
18.50 Un dîner presque parfait
21.05 Lara Croft : Tomb Raider
23.20 Encore heureux



16.50 Late Night
19.15 L'info du vrai
20.13 L'info du vrai, le mag
20.48 La boîte à questions
20.52 Groland le zapoï
21.01 La Gaule d'Antoine
21.07 A couteaux tirés
21.59 The Head
22.52 American Horror Story
23.34 American Horror Story



18.57 Dédale meurtrier
20.35 Hollywood Live
20.50 Le dindon
22.12 La maison du bonheur



13.05 Entrée libre
13.40 Le magazine de la santé
14.35 Allô, docteurs !
15.40 Suricates superstars



09.00 Les contes des 1001 darkas
13.50 Maigret
19.43 TPMP : première partie
20.42 Touche pas à mon poste !
21.57 Balance ton post ! L'after
22.57 Balance ton post ! L'after
23.35 Balance ton post ! L'after



20.00 Les as de la jungle à la rescousse
20.10 Une saison au zoo
20.40 Une saison au zoo
21.05 La p'tite librairie
21.40 Les hors-la-loi de la nature
22.35 Les hors-la-loi de la nature



16.45 Nikita
19.06 Banco
20.35 Hollywood Live
20.50 Ad Astra
22.48 Solis



19.45 Arte Journal
20.55 Géométrie de la mort
21.45 Géométrie de la mort
22.35 Monstre sacré
23.25 Khibula



19.25 Quotidien, première partie
20.10 Quotidien
21.10 La maison du bonheur
21.15 13 novembre
23.20 13 novembre



17.45 Eurosport News
20.00 Ethias Cross 2020/2021
20.55 Eurosport News
21.00 Mos - Puebla de Sanabria (230,8 km)
22.00 Les rois de la pédale
23.30 Eurosport News
00.05 Ethias Cross 2020/2021

Sélection



Ciné Premier - 22.12
La maison du bonheur
Comédie de Dany Boon

→ Pris en flagrant délit de pingrerie par sa moitié, un radin malade décide de se racheter en lui offrant la maison de ses rêves. C'est le début d'un véritable cauchemar.

Ciné Premier - 20.50

Le dindon

Film Comédie de Jalil Lespert

→ Édouard De Pontagnac, coureur de jupons notoire, veut conquérir Victoire, la femme de son ami Vatel, lequel voit réapparaître une ancienne maîtresse.

DANY BOON GALLIENNE POL SYLLA CALAMY LELLOUCHE



Tout le monde peut se tromper



Le dindon

Ciné Frisson - 20.50

Ad Astra

Film de science-fiction de James Gray

→ L'astronaute Roy McBride est chargé de voyager jusqu'à Neptune et d'y découvrir la cause de l'émission d'ondes électromagnétiques dangereuses pour la Terre. Ce phénomène pourrait avoir un lien avec Clifford McBride, le père de Roy, porté disparu il y a 30 ans, lors d'une mission d'exploration spatiale...



Journée du savoir

Cheikh Benbadis, défenseur de l'identité nationale

Le peuple algérien a célébré, vendredi, la Journée du savoir (Yaoum el Ilm) coïncidant avec le 81^e anniversaire du décès du leader du mouvement réformiste en Algérie, Cheikh Abdelhamid Benbadis qui a plaidé tout au long de sa vie la cause du changement effectif fondé sur l'attachement de l'individu à son identité et unité nationales.

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune avait affirmé dans un précédent message à l'occasion de la Journée du savoir (Yaoum el Ilm) célébrée le 16 avril de chaque année que «notre peuple célèbre cette journée en glorification des Oulémas, et Maîtres des enseignants et en célébration des hauts faits du pionnier de la renaissance scientifique, religieuse et culturelle, le réformateur et le fondateur de l'Association des Oulémas musulmans algériens, l'érudit Cheikh Abdelhamid Benbadis, arguant qu'il a été parmi les premiers à croire que la libération de la patrie passe par l'émancipation des esprits de l'ignorance et de la superstition en affirmant que «le savoir est le seul flambeau qui éclaire la voie, les paroles, les actes et les croyances».

«L'érudit Cheikh Abdelhamid Benbadis s'est opposé jusqu'au dernier souffle à tous les plans du colonialisme français d'occultation de l'identité nationale et de destruction de la doctrine de la nation et à toutes ses tentatives d'annihilation de sa langue, de corruption de ses mœurs et d'altération de sa culture», avait écrit le président Tebboune.

Avec force, il s'est élevé contre les plans d'assimilation lorsqu'il clama face à l'occupant abject que «La Nation algérienne n'est pas la France, ne peut être la France et ne veut pas être la France. Il est impossible qu'elle soit la France, même si elle le voulait».

Le plaidoyer réformiste de notre érudit Cheikh dont l'objectif consistait à «consa-



crer la modération à travers l'éradication de la corruption», était fondé sur les bases d'un changement positif sous-tendu par une étude réaliste visant à corriger les croyances, à favoriser l'accès de l'individu algérien à l'enseignement et à préserver l'identité et l'unité nationales. Il insistait sur l'importance de l'attachement du peuple à ses fondements».

En 1913, il avait initié son projet civilisationnel après son voyage au Hedjaz (Arabie Saoudite) où il avait rencontré son compagnon Cheikh Bachir El Ibrahim. Les deux hommes avaient décidé alors de poursuivre la lutte par le savoir sur un double front face au colonialisme français d'une part et aux tentatives d'instrumentaliser la religion d'autre part, à travers la création de l'Association des oulémas musulmans algériens (AOMA) en 1931. Conscient du pouvoir des médias dans la démarche du changement, il créa le journal *El-Mountakid* en 1925 et en a fait le slogan «La patrie est avant tout et le droit est au-dessus de tout le monde», avec d'autres journaux tels que *Le Chihab* et *El-Bassair* dans le but de jeter les bases d'une «révolution intellectuelle» - Comme l'a qualifié le penseur Roger Garaudy -, qui a été une référence et un support pour un grand nombre de dirigeants de la guerre de libération et s'est répercuté dans les clauses de la Déclaration du 1^{er} novembre.

Cette révolution intellectuelle s'est reposée sur un arsenal éducatif composé - selon certaines ouvrages - «d'environ 124 écoles supervisées par 274 enseignants, et jusqu'en 1954, elles comprenaient environ 40 000 élèves, outre la création en 1947 à Constantine de l'institut secondaire Benbadis, chargé de la formation des enseignants et des étudiants».

Ce courant destiné aux enfants et aux adultes issus de différentes couches sociales, se dressait comme un bloc impénétrable face aux pratiques de l'occupant français et aux actions des pères blancs visant la dépossession du peuple et à faire la rupture entre lui et son identité et son patrimoine culturel.

Cheikh Benbadis a donné une dimension politique, sociale et culturelle de premier plan à son projet de réforme, en jetant les bases de l'enseignement de la langue arabe et des fondements de la religion et en encourageant l'émergence de nombreuses associations culturelles et sportives.

Et dans un précédent témoignage de M. Abdelhak Benbadis, frère du savant réformateur et président d'honneur de sa fondation, il avait déclaré que l'imam «n'hésitait pas à s'asseoir devant toutes les personnes, en se concentrant sur la diffusion des connaissances pour les adultes et les enfants, femmes ou

hommes». En 1938, soit deux ans avant sa mort, il avait achevé l'interprétation du Saint Coran et il présentait quotidiennement pas moins de 15 leçons d'interprétation du Coran et des sciences de la religion.

Né à Constantine le 4 décembre 1889, Abdelhamid Ibn Mohamed El Mostafa Ben Mekki Benbadis est issu d'une famille aisée connue pour son amour pour le savoir.

Il apprend le saint Coran à l'âge de 13 ans. En 1908, il se rend en Tunisie pour poursuivre ses études à la mosquée Zaytouna où il a eu son diplôme en 1912 et enseigné pendant une année.

Le Cheikh s'est rendu à El Hidjez pour accomplir le pèlerinage. Sollicité pour des donner des cours à la Mosquée de la Médine, Benbadis y est resté 3 mois.

Après son voyage à El Hidjez, le Cheikh part à la rencontre des grands savants et hommes de lettres de la Ouma aux plusieurs pays arabes dont le Moyen-orient et l'Egypte avant de revenir à sa ville natale déterminé à créer l'Association des Oulémas musulmans algériens.

En 1936, Benbadis a lancé un appel pour la tenue d'un congrès islamique regroupant tous les organismes politiques et personnalités indépendantes afin d'examiner la cause algérienne. Le Congrès a donné lieu à une série de revendications soulevées à l'administration française sans aucune réponse favorable en contrepartie. Tentant de menacer le Cheikh Benbadis, le ministre français de la Défense, Daladier lui a dit «la France possède de longs canons». «Nous avons des canons plus longs, ceux de Dieu», a répliqué Benbadis.

L'été 1939, l'administration française a demandé de l'Association de rédiger une lettre de soutien à la France dans sa guerre avec l'Allemagne, mais Benbadis a refusé avec force.

Une année après, précisément le 16 avril 1940, le Cheikh Benbadis s'est éteint. Il a été inhumé par ses compatriotes à Constantine.

R. C.

Musée du Moudjahid

Commémoration de la mort de Souidani Boudjemâa et du Cheikh Benbadis

Le Musée national du Moudjahid a commémoré, jeudi à Alger, le 65^e anniversaire de la mort en martyr du commandant Souidani Boudjemâa, dit «Si L'djilali», et du décès de l'érudit Cheikh Abdelhamid Benbadis.

Dans une allocution d'ouverture d'un colloque scientifique, le secrétaire général (SG) du ministère des Moudjahidine et des ayants droit, Laïd Rebika, représentant le ministre des Moudjahidine, Tayeb Zitouni, a abordé le parcours du chahid héro, qui était, a-t-il dit «jalonné de lutte et de militantisme, depuis qu'il a rejoint, à la fleur de l'âge, les rangs des Scouts musulmans algériens (SMA)».

Il a rappelle, dans ce sens, que Souidani Boudjemâa avait reçu dans les rangs du SMA, les premiers concepts de nationalisme et adhéré, par la suite, au Parti du peuple algérien (PPA), au sein duquel il a eu à assumer des mission de commandement dans les régions de Guelma, et dont il s'était acquitté «avec succès et

mérite en dépit des difficultés». Le chahid avait été, ainsi, confronté en compagnie de ses frères militants politiques, «aux contraintes des poursuites» et aux «pires sévices dans les geôles coloniales», a-t-il rappelé. Evoquant également le parcours de Souidani Boudjemâa au sein de l'Organisation secrète (OS), il a souligné qu'il avait été «l'un des principaux exécutants de l'attaque de la poste d'Oran», le 5 avril 1949. Il était parmi les jeunes militants d'avant-garde à s'être distingué «par leur conscience politique et leur maturité militaire pour se hisser à la hauteur des défis de l'époque», a ajouté le SG du ministère des Moudjahidine.

Dans le même contexte, M. Rebika a rappelle que Souidani Boudjamâa avait été membre du Groupe historique des 22 qui a préparé la bataille décisive pour la liberté et l'indépendance le 1^{er} Novembre 1954.

Le chahid avait supervisé plusieurs réunions importantes dans la IV région his-

torique et mené plusieurs batailles qui ont infligé de lourdes défaites aux forces coloniales avant de tomber en martyr le 16 avril 1956.

Par ailleurs, le SG du ministère des Moudjahidine a évoqué la mort du pionnier de la renaissance en Algérie, Cheikh Abdelhamid Benbadis qui, a-t-il dit, a éclairé par la science et le savoir les chemins de la justice, soulignant que les étapes du combat et le triomphe «sont des pages mémorables auxquelles les générations montantes doivent accorder un intérêt particulier pour établir un lien historique et civilisationnel entre le passé et le présent et entre les ascendants et des descendants». De son côté, le directeur du Musée national du Moudjahid, Mourad Ouznadji a précisé qu'Abdelhamid Ibn Benbadis, décédé le 16 avril 1940, avait vite compris que la colonisation était là pour franciser la langue, la religion et le pays». Pour faire face à ce plan, Cheikh Benbadis a appelé à resserrer les rangs et

à unifier les efforts, après des années de tension et de division entre les enfants d'une même patrie. Ouvert à tous les courants, il a concentré son attention sur les fondements de la Nation et les composantes de l'identité nationale, en ouvrant la voie à une révolution qu'il a voulue «tranquille et globale», a-t-il relevé.

M. Ouznadji a également cité le chahid Boudjmaa Souidani qu'il a qualifié de sportif hors pair, de vaillant militaire et de politicien remarquable qui a sillonné les quatre coins du pays, en portant l'étendard du sacrifice jusqu'à devenir l'un des dirigeants de la Glorieuse guerre de libération.

Il a rappelé qu'il avait organisé l'OS et qu'il était l'un des membres fondateurs du Comité révolutionnaire d'unité et d'action (CRUA) et également membre du G22 qui avait décidé du déclenchement de la Guerre de libération nationale.

R. C.

Alphonso Davies L'histoire d'un joueur africain nommé «Ambassadeur de bonnes volontés»

→Voilà une belle histoire à faire figurer dans les annales du football international. Une histoire d'un joueur africain, seulement âgé de 20 ans et fait l'actualité sportive qui pourrait, pourquoi pas, inspirer un réalisateur d'un film. C'est la vraie histoire d'un footballeur africain d'origine ghanéenne.

Alphonso Davies, puisque c'est de lui qu'il s'agit, évolue dans un club canadien et sociétaire de l'un des plus grands clubs d'Europe, le Bayern Munich. Il est né dans un camp de réfugiés au Ghana, de parents libériens qui fuyaient la guerre civile. Ce joueur vient au grand bonheur de sa famille et de ses fans d'être désigné «Ambassadeur de bonne volonté» du Haut-commissariat des Nations unies pour les réfugiés. Les médias estiment qu'il fait partie des jeunes footballeurs les plus prometteurs du monde. A seulement 20 ans, il a déjà un joli palmarès et a fait partie de la magnifique épopée 2020 du Bayern de Munich soldée par 6 titres dont la cham-

pions League. Si le jeune footballeur a passionné les foules sur le terrain, son histoire hors pelouses l'est encore plus. Il sait parfaitement ce que signifie être un réfugié «bien que le camp de réfugiés ait été un endroit sûr pour ma famille après avoir fui la guerre, je me demande souvent où j'en serais si j'y étais resté et si je n'avais pas bénéficié des opportunités offertes par la réinstallation. Je ne pense pas que j'aurais pu arriver là où je suis aujourd'hui».

Sa vie qui est une passionnante histoire le pousse à être aux côtés des réfugiés non seulement mais aussi à améliorer son mode de vie à travers diverses initiatives.

Le sport façonne l'avenir des personnes déracinées

C'est ce qui lui vaut aujourd'hui d'être le tout premier footballeur à être nommé «Ambassadeur de bonne volonté» du Haut-Commissariat pour les réfugiés de l'ONU. «Un choix qui coulait de source», selon Filippo Grandi, Haut-Commissaire des Nations unies pour les réfugiés, qui a déclaré «Alphonso Davies incarne le pou-

voir transformateur du sport et nous sommes honorés qu'il se joigne à nous. Le sport a l'incroyable pouvoir d'apporter l'espoir, de guérir et de contribuer à façonner l'avenir des personnes déracinées. Dans le cadre de notre travail auprès des réfugiés, nous constatons chaque jour à quel point le sport peut améliorer leur vie. Son histoire personnelle, son talent et sa réussite en tant que footballeur professionnel et son engagement à aider les réfugiés sont impressionnants. J'ai hâte de travailler avec lui».

Des initiatives au profit des déracinés

Le jeune arrière gauche ne demande que ça «je veux expliquer au grand public combien il est important d'aider les réfugiés, où qu'ils se trouvent, dans des camps ou en ville, dans les pays voisins d'un conflit ou dans des pays de réinstallation comme le Canada. Les réfugiés ont besoin de notre soutien pour survivre, mais aussi d'un accès à l'éducation et aux sports, afin de réaliser leur potentiel et de véritablement s'épanouir». Il ne s'est jamais détaché de la réalité des réfugiés. Il la connaît, l'explique, la défend et en fait une de ses priorités après le football. Son engagement pour la cause des réfugiés ne date pas d'aujourd'hui. «En 2020 déjà, Alphonso Davies a commencé à soutenir le HCR en 2020, en organisant notamment un tournoi de football en ligne pour collecter des fonds au bénéfice des réfugiés».

Asmir Begovic, le gardien de but vedette de l'AC Milan, et Alphonso Davies, la jeune star du FC Bayern de Munich, disputeront le tournoi d'«eFootball PES-2020» qui sera diffusé en direct le samedi 25 avril. Les deux joueurs, tous deux d'anciens réfugiés, vont s'affronter pour asseoir leur suprématie dans ce jeu de football vidéo très prisé afin de lever des fonds pour le HCR, l'Agence des Nations unies pour les réfugiés, en vue de la lutte contre le Covid-19. Dans une série de matches en ligne, Begovic et Davies reproduisent leurs parcours personnels en jouant d'abord pour leur pays d'origine (Bosnie-Herzégovine contre Ghana), pour représenter ensuite les pays où ils vivent actuellement (Italie contre Allemagne). Un troisième et dernier affrontement entre leurs clubs respectifs, l'AC Milan et le Bayern de Munich, déterminera le gagnant du tournoi qui sera animé par le journaliste de football Sam Tighe du site d'actualité sportive Bleacher Report puis encore. En février 2021, Alphonso a participé au lancement d'une campagne orchestrée par le gouvernement canadien et intitulée «Together for Learning» ou «Ensemble pour l'apprentissage» qui vise à promouvoir l'accès à une éducation de qualité pour les réfugiés à travers le monde entier. Son nouveau costume d'Ambassadeur du HCR lui permettra d'inspirer encore plus de jeunes et de transformer la vie de personnes qui sont déracinées.

H. Hichem

Sportifs d'élite et de haut niveau Le MJS rassure

→Les sportifs d'élite et de haut niveau n'auront plus à se soucier de leur avenir professionnel, une fois leurs carrières sportives terminées, car le ministère de la Jeunesse et des Sports, en terme de plusieurs rounds de négociations avec différents services, a trouvé une solution pour assurer leur reconversion. «Désormais, les sportifs d'élite et de haut niveau n'auront plus à se soucier de leur avenir professionnel, une fois leurs carrières sportives terminées. Les efforts du ministère de la Jeunesse et des Sports, entamés depuis près d'une année, et après plusieurs rounds de négociations avec services concernés, ont fini par payer, puisque le problème des postes budgétaires pour les sportifs d'élite et de haut niveau est définitivement réglé», a assuré le MJS dans un communiqué. Il existe d'ailleurs un arrêté interministériel, fixant les conditions et modalités de mise en œuvre des mesures dérogatoires en matière d'accès, de promotion d'intégration des sportifs d'élite et de haut niveau dans certains corps spécifiques gérés par le ministère chargé des sports et dans d'autres corps de l'administration publique, ainsi que leur détachement signé par le ministre. Cet arrêté interministériel, signé le 24 mars 2021, et qui sera publié prochainement dans le journal officiel, concerne l'ensemble des sportifs justifiant de la qualité de sportif d'élite et de haut niveau ayant la qualité de fonctionnaire ou pas, et ce, en application du décret exécutif n°5-213, du 11 août 2015, fixant les modalités d'application des dispositions statutaires relatives au sportif d'élite et de haut niveau.

Les sportifs d'élite et de haut niveau qui peuvent bénéficier des mesures dérogatoires prévues dans le présent arrêté sont ceux des catégories A, B et C, inscrits sur la liste annuelle, arrêtée par décision du ministre chargé des Sports, conformément aux dispositions du décret exécutif n°15-213, du 11 août 2015, sur leur demande.

«Il est important de préciser aussi que même les sportifs justifiant de la qualité d'athlète d'élite ou de haut niveau, antérieurement à la date de publication du pré-

sent arrêté au journal officiel, sont concernés par cette mesure», a tenu à rassurer le MJS, ajoutant que ces athlètes «disposeront d'un délai de deux ans, à compter de la date de publication, pour bénéficier, sur leur demande, des mesures dérogatoires prévues par cet arrêté». Les mesures dérogatoires d'accès, de promotion et d'intégration prévues par le présent arrêté sont accordées une seule fois aux sportifs d'élite et de haut niveau, durant leur carrière. Pour ce qui est du recrutement, la nomination des sportifs d'élite et de haut niveau n'ayant pas la qualité de fonctionnaire est subordonnée à l'accomplissement avec succès d'une formation dont la durée est fixée de six à douze mois, selon le grade.

Cet arrêté interministériel concerne les sportifs d'élite et de haut niveau ayant la qualité de fonctionnaire bénéficiant d'une promotion directe au grade immédiatement supérieur. Les fonctionnaires ayant la qualité de sportifs d'élite, appartenant à un grade équivalent, sont intégrés, sur leur demande, au grade d'éducateur et éducateur principal en activités physiques et sportives, ainsi que conseiller de sport. Etant donné que les sportifs d'élite et de haut niveau qui bénéficient de ces mesures dérogatoires prévues par l'AIM est conditionnée par la formulation d'une demande du concerné, un formulaire électronique accessible depuis le site web du MJS sera mis en place. Un formulaire électronique accessible depuis le site WEB du MJS sera aussi dédié aux sportifs ayant la qualité de sportifs délite et de haut niveau antérieurement à la publication de l'AIM, et cela à compter de la date de la publication, jusqu'à épuisement du délai de deux ans, et cela afin de procéder à la vérification, ainsi qu'à la détermination du nombre de postes à prévoir. Les mesures dérogatoires au profit des fonctionnaires ayant la qualité d'athlètes d'élite et de haut niveau se feront le premier semestre 2022. Le recrutement des sportifs d'élite et de haut niveau et à l'issue de leur formation comme indiqué dans l'arrêté interministériel interviendra à compter du deuxième semestre de l'année 2022. ■

Ligue 1 (mise à jour)

L'ESS s'envole, la JSMS surprend le Doyen

→L'ES Sétif s'est installée seule à la 1^{re} place du classement général de Ligue de football, après sa victoire nuit de jeudi à vendredi en battant la JS Kabylie (1-0), en mise à jour du calendrier, caractérisée par l'exploit de la JSM Skikda, victorieuse du MC Alger, alors que le CR Belouizdad s'est contenté d'un nul (0-0) face au NC Magra. Ut but de Bekakcha à l'heure du jeu, aura permis à l'ESS de prendre la tête du classement avec 39 points, devant l'ex-coleader, la JS Saoura qui suit à trois longueurs. Cette victoire constitue pour l'Aigle Noir, un excellent ascendant psychologique avant son prochain rendez-vous sud-africain face à Orlando Pirates pour le compte de la 5^e journée de la Coupe de la Confédération. En revanche, la JS Kabylie qui perd du terrain sur le groupe de tête, tentera d'oublier cette défaite et se préparer comme il se doit à son difficile match face au leader du groupe B, Coton Sport du Cameroun. Les deux clubs algérois, qualifiés pour les quarts de finale de Ligue des champions d'Afrique, le CR Belouizdad et le MC Alger, ont raté une belle opportunité de remonter au classement général. Le CRB, champion en titre, n'a pu franchir l'obstacle du NC Magra (17^e - 16 pts), alors que le MCA a encaissé un but «assassin» à la toute dernière minute signé Walid Hamidi, qui permet à son équipe sa 2^e victoire de la saison.

Résultats :

Jeudi 15 avril (17^e journée)

ES Sétif - JS Kabylie 1-0

Vendredi 16 avril (14^e journée)

NC Magra - CR Belouizdad 0-0

JSM Skikda - MC Alger 1-0

Classement :	Pts	J
1. ES Sétif	39	18
2. JS Saoura	36	18
3. MC Oran	33	19
4. O. Médéa	32	19
5. JS Kabylie	31	18
- AS Ain M'Ilila	31	19
7. CS Constantine	30	19
8. USM Alger	28	18
9. CR Belouizdad	27	16
- Paradou AC	27	19
11. MC Alger	25	17
12. RC Relizane	24	19
13. ASO Chlef	20	19
- WA Tlemcen	20	19
15. NA H.Dey	19	19
- US Biskra	19	19
17. NC Magra	16	18
18. USM Bel-Abbès	15	18
19. JSM Skikda	11	18
20. CABB Arréridj	5	17

Reste à jouer :

Mardi 20 avril (15^e journée)

CA Bordj Bou Arréridj - CR Belouizdad 22h30

Dimanche 25 avril (16^e journée)

CR Belouizdad - JS Saoura 16h

CA Bordj Bou Arréridj - MC Alger 22h30

(18^e journée)

USM Bel-Abbès - JS Kabylie 22h30

JSM Skikda - ES Sétif 16h00

Vendredi 30 avril (18^e journée)

CR Belouizdad - USM Alger 16h00

MC Alger - NC Magra 22h30 ■

EN DEUX MOTS

Fédération de Tennis : Décès de l'ancien DTN, Mohamed Bouchabou

L'ancien directeur technique national (DTN), de la Fédération algérienne de Tennis (FAT), Mohamed Bouchabou, est décédé à l'âge de 68 ans, suite à un malaise, a appris l'APS, vendredi, auprès de l'instance fédérale. Le défunt a occupé plusieurs postes au niveau de la FAT, dont le poste de DTN avant de diriger cette structure technique entre 2018 et décembre 2020.

Il avait également dirigé la sélection nationale (messieurs) en Coupe Davis de tennis.

Feu Bouchabou pris une part prépondérante dans les divers sacres des sélections nationales (garçons, et filles) à l'échelle arabe, africaine et même internationale.

Durant sa carrière, Mohamed Bouchabou a été le coach de sa sœur Warda Bouchabou, sacrée championne d'Afrique des Juniors, trois fois consécutivement (1986, 1987 et 1988), un record toujours debout sur le plan national. L'enterrement du défunt Bouchabou a eu lieu au cimetière de Sidi-Yahia (Alger) après la prière de vendredi.



Quotidien national d'information. Edité par la Sarl SEDICOM au capital social de 100 000 DA. Rédaction - Direction - Administration : Maison de la Presse, 1, rue Bachir Attar, Place du 1^{er}-Mai - Alger. Tél. : 021 6710.44/6710.46 Fax : 021 6710.75. Compte bancaire : CPA 103 400 08971.1. 114, rue Hassiba-Ben Bouali, agence Les Halles. **Membres fondateurs :** Gérant, directeur de la publication: **Abdelwahab Djakoune.** Rédacteur en chef : **Radia Zerrouki** Directeur commercial : **Ouahid Kouba.** Composition PAO **La Nouvelle République** Impression Alger : **SIMPAL.** Tirage : 2500 exemplaires 16 - Pages Oran : **SIO.** Constantine : **SIE.** Diffusion centre : **SEDICOM.** Ouest : **SPDO.** Est : **El Khabar.** Sud : **Trag diffusion** Publicité : **La Nouvelle République,** Maison de la Presse. Tél. : 021 6710.72. Fax : 021 6710.75. E-mail : lnr98redaction@yahoo.fr / E-mail pub : lnr98publicite@yahoo.fr - ANEP Spa : 1, avenue Pasteur, Alger. Tél. : 021 73.76.78 - 021 73.71.28. Fax : 021 73.95.59 - 021 73.99.19. Conception : **Studio Baylaucq,** Paris, France. Tél. : +331 44.90.80.40 Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation.

en direct

Fédération de Tennis

Décès de l'ancien DTN, Mohamed Bouchabou

le match à suivre

Ligue 1

L'ESS s'envole, la JSMS surprend le Doyen

football

Alphonso Davies

L'histoire d'un joueur africain nommé «Ambassadeur de bonnes volontés»

FAF

Un nouveau président qui fait des changements une priorité

→ Sans surprise, Charaf Eddine Amara, est élu, ce 15 avril 2021, nouveau président de la Fédération algérienne de football.

L'unique candidat a remporté la majorité des voix lors de l'assemblée générale électorale. Avec 88 présents sur 109 qui ont voté à bulletin secret, ils étaient 75 à voter «Oui» contre 13 votes «Non». Ainsi Amara est le 22^e président de la FAF en succédant à Kheireddine Zetchi. La succession rapide et forte des séquences toutes éprouvantes, imprévues et interminables, n'a pas trop perturbé le climat de cette succession. Disant que tout s'est rangé derrière le nouveau président de la FAF. Les discours d'hier ne sont plus ceux de ce jeudi, l'élection a eu lieu sous des applaudissements nourris, et c'est tant mieux pour le football national. Point de regret après cette élection, ceux d'hier se sont mis à table et promettent de respecter la feuille de route du nouveau président de la FAF, lequel à son tour derrière le pupitre truffé de micros et de caméras, s'est engagé à améliorer les lieux. Rien ne sera négligé, si on est ici, c'est aussi pour dire que tout le monde sera responsable et donc comptable de ses actes.

Le changement, une priorité

Le changement n'arrive pas facilement, il faut des sacrifices, et ces sacrifices n'arriveront pas seuls, si ce n'est par la mobilisation de tous, membres du bureau fédéral, internationaux, experts, professionnels, médias. Evoquant la sélection nationale, il dira qu'elle est, et restera l'ambassadrice des efforts du football national. Il affirme s'engager à soutenir les champions d'Afrique et être à leur côté pour d'autres réalisations. Voilà un bon point apprécié par ceux qui suivaient de près ou de loin cette élection, et surtout décortiquer ce que



■ Charaf Eddine Amara promet des changements, tiendra-t-il ses promesses ?

(Photo > D. R.)

celle-ci allait produire de bon avant la concrétisation de la feuille de route de la nouvelle équipe. Normal, puisqu'avant une participation au vote et à la prise de décision, elle est d'abord une exigence de transparence, d'intégrité, de recevabilité et de gouvernance... A ce titre, il a affiché son engagement à placer en priorité «la réforme des statuts qui seront mis, devait-il dire, en conformité avec les statuts de la FIFA, nous fixerons les délais car nous voulons prouver notre bonne foi», a-t-il confié. «Avant le mois de juin, nous aurons terminé la préparation de la réforme des statuts. C'est un engagement que je fais. Il y a des discussions avec le MJS, il y en a aussi avec la FIFA». Il reste à savoir si l'instance de Zurich est disposée à entendre ce discours. C'est le vœu de tout le Mouvement sportif national qui vit dans l'inquiétude d'une sanction dont le principal responsable sera le ministère de la Jeunesse et des Sports.

La communication a toute sa place

C'est dire que l'accès à l'information sportive ne sera pas verrouillé, il n'y aura pas d'étroites fenêtres. Les débats pluriels se feront régulièrement promett-il. La presse sera au cœur de la communication, son rôle sera désormais dé-

terminant dans la mobilisation des supporters mais aussi dans l'accompagnement de la concrétisation du vrai projet commun à même de redresser le football national.

Antar Yahia : «Je n'ai aucun problème avec Belmadi»

Antar Yahia s'est exprimé à la clôture de l'AGE «sur ce volet j'ai rien à dire, si ce n'est que mon nom a circulé, et je compte sur la presse nationale pour véhiculer la vraie information qui est que je n'ai rien à confirmer, ni à infirmer. Je ne suis pas là pour commenter les rumeurs. Moi je suis droit dans mes bottes, je sais ce que je fais et je sais pour qui je le fait, notamment pour mon club, c'est ce qui est important pour moi, comme je souhaite que notre football avance.

Quant aux rumeurs qui circulent à propos de ma relation avec Djamel Belmadi, je n'ai et je n'aurais aucun problème avec le sélectionneur national. Tout ce que je peux dire, c'est qu'on est derrière lui, on lui souhaite une qualification pour la Coupe du monde, inch'Allah. C'est ça le plus important pour moi, pour vous et les amoureux du football. On espère de tout cœur voir notre équipe nationale en Coupe du monde».

Kheireddine Zetchi : «Nous partons la conscience tranquille»

Quant à l'ex-président de cette instance, en l'occurrence Kheireddine Zetchi, il avoue «on se retire la conscience tranquille. Nous avons accompli notre mission en toute fierté, nous avons tout donné à ce sport, à notre pays. Nous souhaitons au nouveau président et à son équipe un plein succès dans la continuité, notamment comme vous le savez, des défis internationaux se pointent à l'horizon tels la Coupe du monde et toute l'Algérie est derrière notre équipe nationale.

S'agissant de la colère piquée par Djamel Belmadi, le président de la FAF, Charaf Eddine Amara affichera sa position en lui donnant parfaitement raison. «Il a raison, il est dans la posture d'un coach national, il défend son équipe nationale. Il a estimé qui allait avoir des perturbations, il a réagi, il a parfaitement raison de le faire, il est jaloux de son équipe, il veut la quiétude et la paix pour son équipe et dans ce cadre, je le soutiens».

H. Hichem

A voir

■ Canal + : Nantes - Lyon à 20h

■ BeIN Sports 2 : Getafe - Real Madrid à 20h

La Der

Fédération des arts martiaux : Djamel Tazibt réélu

Le président sortant de la Fédération algérienne des arts martiaux, Djamel Tazibt, a été réélu pour un second mandat de rang (2021-2024) à l'issue de l'assemblée générale électorale, reprogrammée jeudi au siège du Comité olympique et sportif algérien à Ben Aknoun - Alger. 31 membres sur les 39 que compte l'assemblée générale ont pris part à cette AGS en présence du représentant du ministère de la Jeunesse et des Sports. Le président réélu a obtenu 21 voix sur les 24 exprimées contre 1 voix, auxquelles s'ajoutent une abstention et un bulletin annulé.

«Nous allons, durant ce mandat, essayer de rattraper ce qui n'a pas été réalisé au cours du mandat précédent,

et aussi rectifier les erreurs faites au niveau de la gestion et de la communication, tout en visant l'amélioration de cette discipline à l'échelle nationale et internationale», a déclaré le président réélu. «Nous allons appliquer les nouvelles règles relatives aux différentes sélections nationales, et préparer les textes généraux concernant les examens de passage des grades, tout en continuant la restructuration des ligues à travers les différentes wilayas du pays», a-t-il ajouté. C'est le 3^e mandat olympique consécutif de Djamel Tazibt depuis 2013.

La liste de Djamel Tazibt comprend 18 dossiers (un président, 10 membres et 7 suppléants, dont deux ont été acceptés sous réserve et un rejeté car «n'ayant pas la

qualité»). Ce rendez-vous était programmé initialement pour jeudi dernier à Alger avant son report sur décision du ministère de la Jeunesse et des Sports.

Composition du nouveau bureau Fédéral :

- Président : Djamel Tazibt.

- Membres : Mohamed Khettar, Tarik Benhamed, Samcheddine Azzouz, Azeddine Atmani, Nadour Mezal, Sid Ali Guechaoui, Rania Chemnigui, Mohamed Bensaada et Mostefa Ghaloui.

Membres suppléants : Djamel Ramda, Nacereddine Mously, Razak Assoussoud, Amar Abid, Djelloul Benchachoua, Djamel Ramda.